



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2528
13 janvier 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Trump aux États-Unis, Le Pen et consorts en France,



les charlatans du protectionnisme

États-Unis

Le poison du
racisme distillé
par Trump

Page 8

CAC 40

Les poches
bien gonflées
du patronat

Page 5

La campagne
de
Nathalie
Arthaud



Page 16

Trump, Le Pen et les charlatans du protectionnisme

Il a suffi à Trump, qui n'est pas encore investi comme président, de faire quelques tweets sur l'industrie automobile, pour se faire applaudir de ce côté-ci de l'Atlantique. Marine Le Pen l'a ainsi salué pour « *la démonstration qu'on peut [...] imposer, dans l'intérêt du peuple américain, la relocalisation d'activités industrielles* ». Montebourg a affirmé sans rire: « *Donald Trump reprend mes thèmes.* » Et Mélenchon a déclaré qu'il se réjouirait « *de négocier avec un homme pareil* ».

De quoi s'agit-il? Après des menaces de Trump, qui a fait campagne contre les délocalisations, Ford a dit qu'il renonce à construire une usine au Mexique et qu'il investira au contraire dans le Michigan. Trump a également mis en garde General Motors pour des investissements au Mexique.

Trump est un charlatan et Le Pen lui fait une publicité mensongère. En réalité, Ford avait pris sa décision avant les élections. Et rien ne dit que la multinationale créera des emplois aux États-Unis: ces dernières années, les constructeurs ont augmenté leur production sans embaucher. Ce n'est pas Ford qui cède à Trump, mais Trump qui déroule le tapis rouge aux grandes firmes capitalistes. Car s'il a menacé de taxer les produits fabriqués à l'étranger, il a surtout annoncé qu'il réduira le taux d'impôt sur les sociétés de 35% à 15%. Autrement dit, il s'apprête à faire des États-Unis un grand paradis fiscal.

La baisse de l'impôt sur les sociétés sera compensée par une hausse de la fiscalité pour les travailleurs, ou alors l'État taillera dans les programmes de santé, d'aide sociale ou d'équipements utiles à la population. Trump promet aussi d'alléger les contraintes en matière de pollution, ce qui permettrait aux firmes automobiles d'économiser des milliards et aurait des conséquences néfastes sur la santé publique.

Aujourd'hui, le protectionnisme nous est vendu comme une protection pour les travailleurs. Chaque période de crise voit ressurgir ce type de boniment. Si la France devenait protectionniste, les autres pays européens le seraient à leur tour, entraînant ici une hausse des prix pour les consommateurs, et le chômage pour des centaines de milliers de salariés qui travaillent à l'exportation. Dans les an-

nées 1930, la montée du protectionnisme aggrava la crise. Et la guerre économique prépara la guerre tout court.

L'économie a complètement internationalisé la production. Un Airbus A380 est assemblé à Toulouse avec trois millions de pièces fabriquées dans 77 pays, dont des pièces essentielles fabriquées... aux États-Unis! Cela illustre l'absurdité de prétendre produire français. Et même les protectionnistes les plus stupides ne proposent pas de fabriquer des avions 100% Haute-Garonne, de cultiver le coton et le cacao en Picardie, ni d'extraire l'uranium dans le Massif central. Quant à acheter français, est-ce acquérir une Toyota Yaris fabriquée dans le nord de la France ou une Citroën C3 assemblée en Slovaquie?

Le protectionnisme consiste à protéger les intérêts des capitalistes, donc en premier lieu contre les travailleurs, au nom de la compétitivité. Le Pen veut ainsi mettre fin à la durée légale du travail, se dit opposée au tiers-payant généralisé, veut supprimer des postes de fonctionnaires et prend le parti des entrepreneurs.

Le problème n'est pas la mondialisation, c'est le capitalisme! Ce que les travailleurs doivent protéger, c'est leur travail, ce sont leurs salaires et leurs retraites.

Mettre fin au chômage, cela ne peut se faire qu'en répartissant le travail entre tous sans perte de salaire et, bien sûr, en interdisant aux grandes entreprises les plans de suppressions d'emplois et les licenciements.

Pour protéger le niveau de vie, il faut non seulement qu'aucun travailleur ne gagne moins de 1800 euros net par mois, mais que les salaires, les pensions et les allocations soient indexés sur la hausse réelle des prix.

Et pour empêcher les capitalistes de maquiller leur comptabilité, ce qui leur permet de justifier les licenciements tout en arrosant les actionnaires, il faut que les travailleurs contrôlent les comptes des entreprises. Il faut lever le secret des affaires, le secret commercial et bancaire.

Voilà des exigences pour le monde du travail, que ni Le Pen, si respectueuse de l'ordre capitaliste, ni aucun des charlatans du protectionnisme ne reprendront. Des exigences que notre candidate, Nathalie Arthaud, portera dans l'élection présidentielle.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Mélenchon : refaire le coup de Hollande ?	4
Le Pen et la Sécu : démagogie anti-immigrés	4
Le Pen veut rendre le patronat heureux	4
CAC 40 : les poches bien gonflées du patronat	5
Prix du gaz : double augmentation en janvier	5
Les guerres de Hollande : de sales moyens pour une sale cause	5
Le Drian : VRP des marchands de canons	5
Hébergement d'urgence : Cosse toujours et dors dehors	6
Des sans-abri à l'Hôtel-Dieu de Paris	6
Paris : brutalités policières contre les migrants	6
Au Mesnil-Amelot : racisme policier et détention arbitraire	6
Besançon : non à l'expulsion de Hidir Derin !	6
Médecine du travail : la santé des salariés méprisée	7
Évasion fiscale : l'arroseur arrosé	7
Enfants réunionnais : l'État reconnaît ses crimes	7
"Touche pas à ma ZEP!" : le mouvement continue	10
Marseille : la grève fait tache d'huile	10
LP Marc-Seguin - Vénissieux	10
Le procès des biens mal acquis	10
Chèque énergie : fausse aide, vraie arnaque	11
DANS LE MONDE	
États-Unis : les mensonges de Trump sur l'emploi	8
Le poison raciste	8
Les spécialistes de l'ingérence	8
Migrants : hécatombe en mer et sur terre	9
Portugal : Mario Soares, serviteur de la bourgeoisie	9
ENTREPRISES	
MCSynchro Chanteloup-les-Vignes	11
McDo des Trois-Fontaines Cergy	11
Discrimination à l'embauche : une enquête sans lendemain	11
Accord Renault : flexibilité et exploitation accrues	12
Compte pénibilité : le patronat joue la montre	12
Bâtiment : le retour du livret ouvrier	12
Clinique de l'Ormeau - Tarbes	13
Camaris - groupe Arvato	13
Vivarte : les salariés mobilisés	13
Commerce : non au travail du dimanche !	14
Dispeo-Mondial Relay - Hem	14
Itron-Haguenau	14
Presse : <i>La Voix du Nord</i> licencie	14
Continental - Sarreguemines : un patron à la manœuvre	15
CAMPAGNE DE NATHALIE ARTHAUD	
1800 euros net par mois, un minimum	16
Vive le crime d'humanité !	16
Réunions publiques avec Nathalie Arthaud	16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Primaire de la gauche: Valls met sa veste rose

Alors que le 22 janvier, date du premier tour de la primaire à gauche, approche rapidement, les favoris des sondages, tous anciens ministres de Hollande et coresponsables de sa politique antiouvrière, cherchent à se faire passer pour des amis des travailleurs.

Après Hamon proposant le partage du travail pour lutter contre le chômage, mais sans garantie d'un salaire complet, après Montebourg se présentant comme le « candidat du travail et de la feuille de paie » alors qu'il a aidé la famille Peugeot à fermer l'usine d'Aulnay, c'est au tour de Valls de tenter la conquête de l'électorat populaire.

Lui qui affichait lors de la précédente primaire de la gauche, en 2011, sa volonté de mettre fin aux 35 heures, de supprimer l'ISF et d'abandonner toute référence au socialisme, affirme désormais : « J'ai changé. » Un changement très rapide, puisqu'il n'a quitté qu'en décembre son poste de Premier ministre d'un gouvernement qui a mené jusqu'au bout la guerre au monde du travail.

Pour soigner son image, à la veille du premier débat télévisé entre les sept candidats de la primaire, Valls a donc organisé une réunion publique à Liévin, au centre de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais,

bastion socialiste historique aujourd'hui ravagé par le chômage. Devant les deux cents personnes qui avaient fait le déplacement, il s'est affirmé favorable « à une société qui donne du travail et une société qui rémunère le travail ». Le recours à de telles banalités aura du mal à faire oublier que le nombre de chômeurs a augmenté d'un million depuis le début du quinquennat de Hollande et que le gouvernement Valls s'est systématiquement opposé au moindre coup de pouce pour relever le smic.

Même ses propositions pour l'avenir apparaissent dérisoires, tant Valls tient à s'affirmer dans la continuité des cadeaux offerts par son gouvernement au patronat, en matière de baisse de charges en particulier. Il a ainsi promis une augmentation des petites retraites, sans en préciser le montant ni le rythme. Il a promis de défiscaliser les heures supplémentaires, tout comme l'avait fait Sarkozy, alors même que la loi El Kohmri permet au

patronat de remettre en cause la durée hebdomadaire du travail et d'aller vers la suppression du seuil déclenchant l'indemnisation des heures supplémentaires. Il a aussi promis d'augmenter la prime d'activité, qui permet aux patrons de payer un salaire très faible en laissant l'État compléter des payes qui ne permettent plus de vivre.

N'écouter que son courage, Valls a affirmé assumer « de redonner du pouvoir d'achat après avoir demandé des efforts ». Alors que les attaques contre le niveau de vie des travailleurs ont été incessantes pendant qu'il était Premier



ministre, le voilà qui réactive le bon vieux « Demain on rase gratis ». Pour ne pas se laisser distancer par ses rivaux sur un thème à la mode, Valls a parlé

d'assurer à chacun un « revenu décent », qu'il évalue à... 800 euros par mois!

Une proposition indécente...

Gilles Boti

Délit de solidarité : encore une promesse non tenue

En juillet 2012, alors qu'il était ministre de l'Intérieur du gouvernement Hollande-Ayrault, Manuel Valls s'était engagé à « mettre fin au délit de solidarité, qui permet de poursuivre l'aide désintéressée à des étrangers en situation irrégulière ». Les récentes inculpations de personnes ayant transporté et hébergé des migrants dans la vallée de la Roya montrent que cette promesse, comme tant d'autres, n'a pas été tenue.

Le délit de solidarité

n'existe pas à proprement parler. Ces mots font référence à un article de loi datant de 1945, qui permet de condamner à de la prison et à une amende toute personne ayant aidé à l'entrée ou au séjour d'étrangers en France. Cet article de loi n'a jamais été abrogé par la gauche au pouvoir. Tout au plus a-t-elle élargi par la loi du 31 décembre 2012 les cas où ce délit n'est pas avéré. Elle permet théoriquement de faire une distinction entre d'une part les

trafiquants de migrants et d'autre part les bénévoles et membres d'associations d'aide, mais elle n'évoque pas l'aide à l'entrée ou à la circulation des migrants.

Le président du Gisti a bien résumé l'hypocrisie de cette mesure en parlant d'une « réformatrice cosmétique pour faire plaisir aux associations ». Quant à la condamnation de ceux qui aident les migrants, la loi la permet toujours.

Valérie Fontaine

La campagne de Fillon: les gens du château

Pendant la primaire de la droite, les médias n'en avaient que pour les concurrents, s'étendant à longueur d'émission sur les chances de chacun, les subtiles différences, les finesses stratégiques, etc. Depuis que Fillon est seul, il ne reste que ses idées à commenter, et force est de constater que cela ne fait pas grand-chose.

Il y a bien eu la polémique sur la Sécurité sociale. Fillon avait promis aux électeurs aisés et très réactionnaires de la primaire de droite d'en finir avec cette hydre bolchevique. Mais, pour gagner la présidentielle, il ne suffit pas d'avoir le soutien des gens qui ne fréquentent que les médecins du secteur à honoraires libres. Fillon a donc dû en rabattre un peu

et personne, pas même lui, ne sait aujourd'hui à quelle vitesse il veut détruire la protection sociale.

Certains jaloux lui ont alors reproché d'avoir un château. Mais, pour un président de droite, c'est banal. Giscard et Chirac sont châtelains, Sarkozy châtelain consort. Puis, pour faire parler de lui, Fillon a joué à l'original en se recommandant de sa foi chrétienne

pour prouver sa fibre sociale. Mais personne n'est dupe. Être chrétien n'a jamais empêché d'être un ennemi avéré des travailleurs et un larbin du patronat. Ne pas être chrétien ou ne pas en faire un argument politique ne prouve d'ailleurs rien non plus sur ce plan. Seulement pour Fillon, aujourd'hui, porter sa chrétienté c'est faire entendre qu'il n'est pas musulman, c'est adresser un clin d'œil à ceux qui sont en croisade contre l'islam.

En voyage à Las Vegas au salon de l'électronique, le candidat de la droite moderne, jeune et branchée, a adressé un message aux amateurs de nouvelles



technologies. Ce serait lui, Fillon, qui lorsqu'il était ministre des Télécommunications aurait introduit Internet en France.

Le jour où Fillon visitera le salon de la plomberie, on saura enfin qui a inventé l'eau tiède!

Paul Galois

AGENDA

Fête régionale de Lutte ouvrière

Metz

Dimanche 5 février à partir de 11 heures

CALP, 2A rue Mgr-Pelt à Metz-Plantières

Cercle Léon Trotsky

Soixante ans après les indépendances, l'Afrique sous le joug de l'impérialisme

Vendredi 27 janvier 2017 à 20h30

Docks de Paris Eurosites, avenue des Magasins-Général, Bâtiment 282

Aubervilliers - Métro: Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais 3euros

Mélenchon : refaire le coup de Hollande ?

Dimanche 8 janvier, Mélenchon est venu à Tourcoing. Après l'éloge de l'écologie et du quinoa, il a ciblé un autre public.

Mélenchon a témoigné sa solidarité à la caissière du magasin Auchan de cette ville, qui a fait une fausse couche parce que sa hiérarchie refusait de la laisser quitter son poste. Ensuite, tout son discours s'est voulu une dénonciation des conditions de travail, de l'exploitation des

salariés par les grandes familles capitalistes comme les Mulliez, propriétaires d'Auchan.

Face à Valls qui s'affirme le candidat du travail et du pouvoir d'achat, face à Macron promoteur du travail du dimanche, face à Fillon démolisseur de la Sécurité sociale, face aux socialistes

et à leur loi travail, Mélenchon, lui, affirme « *témoigner, au nom des six millions d'ouvriers, des sept millions d'employés* ».

Aux travailleurs, il promet l'abrogation de la loi El Khomri, du travail du dimanche, le rétablissement des 35 heures, la hausse du smic. Pourtant, pour les 32 heures, il faudra « *en discuter pour voir comment ça marche* ». Quant à la retraite, elle pourra être prise à 60 ans, mais avec 40 annuités.

Mélenchon attaque la sphère financière, « *parasite qui gangrène l'économie du monde* », et utilise le terme de révolution, comme Mitterrand, qu'il admire, et qui disait, avant d'être élu, qu'on ne peut être socialiste si on n'est pas révolutionnaire. On a vu ce que recouvrait ce vocabulaire radical!

Mais Mélenchon voit la clé de toute sa révolution citoyenne dans l'élaboration

d'une nouvelle Constitution, « *pour refonder la France* ». En quoi un tel changement dans les institutions, à supposer qu'il soit réalisable, pourrait-il être un obstacle au pouvoir des possédants, qui ne respectent les lois que si elles les servent ? Est-ce à cela qu'il faut se fier pour s'attaquer à la sphère financière ?

Et que signifie refonder la France ? Comme si, sous prétexte qu'ils sont du même pays, les travailleurs et les capitalistes avaient des intérêts communs !

Mélenchon, à juste titre, se dit opposé à l'état quasi permanent d'expéditions militaires auxquelles a participé le gouvernement Hollande mais, quand un journaliste lui a demandé ce qu'il ferait du budget de la Défense, il a répondu : « *On verra.* » Et il a ajouté que sa position militaire, c'est « *l'indépendantisme français* ».

Mélenchon se défend d'être un politicien, tout en n'oubliant pas parfois de mettre en avant son expérience en tant que ministre de Jospin. En fait, du politicien professionnel il a la carrière, l'habileté à s'adapter à son public et surtout les propositions. Il faut voter pour lui car, à l'entendre, s'il parvient au gouvernement, il appliquera vraiment le changement. Mais pourquoi devrait-on lui faire plus confiance qu'à Hollande qui avait proclamé « *Mon ennemi, c'est la finance* » et qui, une fois élu, a passé son quinquennat à la servir ?

Le PCF, qui appelle à voter Mélenchon, ne fait une fois de plus qu'inciter ses militants à soutenir un homme qui, s'il était élu, trahirait toutes leurs aspirations.

Sylvie Maréchal



Le Pen et la Sécu : démagogie anti-immigrés et défense des industriels

Dans une interview au journal *Le Parisien* du dimanche 8 janvier, Marine Le Pen a précisé son programme électoral concernant la Sécurité sociale, qui est un programme d'attaques.

Celle qui se présente par ailleurs comme la candidate du peuple en appelle à la suppression de l'Aide médicale d'État, l'AME, qui permet aux étrangers en situation irrégulière, du moins à ceux qui résident depuis au moins trois mois dans le pays, de se faire soigner. Elle propose aussi « *un délai de carence pour tous les étrangers qui viennent travailler dans le pays* ». Avant de pouvoir bénéficier de l'Assurance-maladie, ceux-ci, dit-elle, devront travailler « *quelques années* ». Elle ne dit pas si elle ouvre parallèlement des mouiroirs, mais propose de fermer également l'accès des enfants de migrants à l'école gratuite.

S'agissant des comptes de la Sécurité sociale, de leur équilibre, du fameux trou dont on nous rebat les oreilles depuis maintenant des décennies, Le Pen affirme régler le problème en trois mois... en instaurant une carte Vitale biométrique ! Car bien sûr, selon elle, si les comptes sont dans le rouge, c'est en raison de fraudes à la carte Vitale et de fausses cartes qui circuleraient.

L'ardoise des entreprises qui ne paient pas leurs cotisations, les exonérations en tout genre, le manque à gagner découlant du chômage, Marine Le Pen ne connaît pas.

Il est vrai que la candidate du Front national déclare aussi qu'« *il faut engager un bras de fer avec les laboratoires pharmaceutiques* ». C'est vrai, mais comment ? Qui engagera le combat et comment faudra-t-il le conduire ? La seule réponse de Le Pen réside en un coup de chapeau à Trump. « *C'est juste une question de volonté politique* », poursuit-elle, avant d'invoquer un patriotisme économique doublé d'un protectionnisme « *intelligent* », dans lequel rien n'indique qu'elle voudrait s'en prendre aux profits faramineux faits par ces groupes aux dépens de la Sécurité sociale.

Alors, peut-être s'agit-il de produire français des médicaments français ? À quand le nouveau concept de maladies françaises ? En tout cas, il y en a une bien contagieuse, celle de la démagogie.

Sophie Gargan



Des migrants pris en charge : une situation que Marine Le Pen veut interdire.

Le Pen veut rendre le patronat heureux

À l'occasion d'une convention du Front national sur l'économie, le 5 janvier, Marine Le Pen a tenu un discours en direction du patronat.

Ignorant le fait qu'à coup de fermetures d'usines et de plans de licenciements le grand patronat est grandement responsable de la montée dramatique du chômage, Le Pen a tout d'abord affirmé que « *ce sont les entrepreneurs qui créent l'emploi en France* ». Comme n'importe quel autre politicien de la bourgeoisie, elle dédouane ainsi celle-ci de ses crimes sociaux

envers les travailleurs.

Le Pen a ensuite ajouté que, selon elle, « *il n'y a aucune opposition entre les entrepreneurs et les salariés ou les ouvriers* ». C'est ainsi que tous les défenseurs du capitalisme nient la lutte de classe, espérant convaincre les travailleurs d'abandonner la défense de leurs intérêts propres et de se laisser sagement exploiter par le patronat.

« *Je souhaite que mon*

projet et mon programme permettent de dire « *heureux comme un entrepreneur en France* », a conclu Le Pen. Elle est capable de promettre l'abrogation de la loi El Khomri, mais quand elle ne se livre pas à de la démagogie pour récolter des voix dans des milieux populaires trompés et déboussolés, l'extrême droite se montre telle qu'elle est : un outil politique de plus pour défendre les intérêts bourgeois, au même titre que la droite et la gauche.

Lucien Déroit

CAC 40 : les poches bien gonflées du patronat

Les entreprises du CAC 40 ont distribué 56 milliards aux actionnaires en 2016, basés sur les bénéfices de 2015. Jamais autant d'argent ne leur avait été versé depuis 2007.

Le grand patronat a bien l'intention de ne pas en rester là. Les bénéfices de ces sociétés se sont accrus de 11 % pour la première partie de l'année 2016 par rapport à 2015, ce qui promet encore plus d'argent à ceux qui possèdent ces groupes. Sur ces 56 milliards, 46 ont été distribués sous forme de dividendes, soit 13 % de plus

que l'année précédente.

Le groupe pharmaceutique Sanofi est celui qui a le plus choyé ses actionnaires, auxquels il a versé 6,66 milliards d'euros. Le groupe ne cesse de supprimer des emplois, plusieurs milliers entre 2008 et 2015, et des centaines devraient l'être dans les années à venir. Derrière lui viennent Total,

avec presque 6 milliards d'euros, et Vivendi qui a reversé à ses actionnaires 5,57 milliards. La BNP Paribas, elle, verse près de 3 milliards de dividendes, ce qui ne l'a pas empêchée d'annoncer la suppression de centaines d'emplois.

Une autre manière d'être aux petits soins pour ses actionnaires est de racheter leurs actions. Ces rachats ont connu une forte progression en 2016 et approchent les 10 milliards d'euros. La société rachète les actions, souvent à un

cours supérieur à leur cotation, et les détruit. La valeur des actions restantes monte mécaniquement, et l'opération est tout bénéfique pour ceux qui ont vendu leurs actions comme pour ceux qui les ont gardées. Là aussi, Sanofi et Vivendi tiennent la tête du peloton.

Les bénéfices de ces sociétés sont le résultat de l'augmentation de la précarité, des suppressions d'emplois et de l'aggravation des conditions de travail que subissent les salariés restants. Le gouvernement y

contribue pour sa part en leur faisant des cadeaux avec l'argent public, les sociétés du CAC 40 étant les premières bénéficiaires du CICE ou du crédit impôt recherche. Mais, de plus, une proportion croissante de ces bénéfices en hausse est reversée aux actionnaires : 57 % en 2016 contre 51 % en 2015.

Tous ces milliards ont été volés aux travailleurs, et ceux-ci sont en droit de les reprendre pour assurer leurs conditions d'existence.

Daniel Mescla

Les guerres de Hollande : de sales moyens pour une sale cause

Le Figaro, le quotidien du magnat de l'industrie de guerre Dassault, n'hésite pas à l'écrire avec admiration et reconnaissance : Hollande aura été le président le plus belliqueux de la V^e République.

L'armée française est en effet intervenue sur son ordre au Mali, en Centrafrique, en Irak, en Syrie et en Libye. Et cela sans compter les interventions commencées avant Hollande et poursuivies par lui, ainsi que la présence permanente dans les bases militaires éparpillées sur la planète.

Les prétextes pour ces interventions sont vieilles comme l'impérialisme. Pour Hollande comme pour ses prédécesseurs, il s'agirait de défendre la France et ses intérêts, la sécurité du pays, la démocratie et

la civilisation en général. En fait, la France fait partie du tout petit nombre de pays qui s'arrogent le droit d'intervenir là où ils le souhaitent, de la façon qui leur paraît utile, pour défendre leurs intérêts stratégiques et économiques, naturellement toujours sous prétexte de défendre la paix et l'ordre. Ils défendent tout bonnement les intérêts sonnants et trébuchants de leurs grandes entreprises, et un ordre social qui permet à leurs capitalistes de prospérer.

Il n'y a pas que les interventions militaires

ouvertes. Hollande a aussi autorisé des frappes ciblées, autrement nommées exécutions extrajudiciaires. Il s'agit en fait des assassinats de personnes désignées par les services spéciaux, repérées par eux et exécutées par eux, après accord de la présidence. Dans un livre d'interviews, Hollande reconnaît avoir autorisé au moins quatre de ces meurtres. D'autres sources avancent des chiffres plus élevés.

L'État invoque la légitime défense et les nécessités de la lutte contre le terrorisme. Mais le terrorisme auquel recourent Hollande et consorts au nom de la civilisation ne vaut pas mieux que la barbarie obscurantiste de Daech.

Paul Galois

Le Drian : VRP des marchands de canons

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a signé à la fin de l'année 2016 un contrat pour la vente de douze sous-marins d'attaque à l'Australie. La présidence de François Hollande aura ainsi été celle de tous les records pour les ventes d'armement françaises, avec plus de 80 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat.

Outre les sous-marins, la plus grande partie de ces contrats est constituée d'avions Rafale vendus à l'Inde, au Qatar ou à l'Égypte. Les guerres menées par la France en

Afrique et au Moyen-Orient sont les meilleurs arguments de vente pour ces engins de mort, exhibés à chaque occasion. Derrière les sous-marins et les avions de combat, les plus coûteux, il y a toute la panoplie des armes que les industriels français peuvent se vanter d'avoir testé au combat : hélicoptères, canons, véhicules blindés, drones...

Entre les mains de pilotes français ou de ceux des États du Moyen-Orient, ces armes sèment la destruction, mais les industriels français qui les fabriquent peuvent se frotter



les mains. Thales vient d'annoncer qu'il prévoyait une hausse de son chiffre d'affaires de 5 % par an en moyenne sur 2016-2018, et Dassault n'est pas en reste.

Avec Hollande et Le Drian, le « tuez français » se porte bien, et les profits des marchands de canons aussi.

D. M.

Prix du gaz : double augmentation en janvier



Le prix du gaz a augmenté de 5 % pour les 5,8 millions de clients d'Engie (l'ex-Gaz de France) le 1^{er} janvier 2017. Pour les clients d'autres fournisseurs gaziers, les choses sont plus compliquées, en fonction de leurs contrats.

Pourquoi cette augmentation ? En fait il y a deux raisons : d'une part le prix du gaz augmente et d'autre part une taxe augmente encore davantage.

Le prix du gaz est plus ou moins indexé sur le cours du pétrole, selon une formule compliquée. Les cours du pétrole, après avoir baissé, sont en train de remonter. Le baril est repassé au-dessus de la barre des 50 dollars. Sans qu'il soit plus facile ou plus difficile d'extraire le gaz, son prix augmente donc.

Bien sûr les compagnies gazières en profitent pour gonfler leurs profits au passage, mais personne ne peut le vérifier.

Cette première hausse à elle seule ferait augmenter la facture de 2,3 %. Mais l'augmentation atteint 5 % du fait de l'augmentation

d'une taxe, la TICGN, taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel. La TICGN a été instituée en 1986 et ce n'est que l'une des taxes pesant sur le prix du gaz. Son produit est affecté au budget de l'État, autrement dit c'est clairement un impôt supplémentaire.

Or cette taxe augmente très rapidement : de 1,27 euro le mégawattheure en 2014, elle est passée à 2,64 euros en 2015, puis à 4,34 en 2016 et à 5,88 euros le 1^{er} janvier 2017. Et ce n'est pas tout : la TVA de 20 % s'applique y compris sur le montant de la TICGN !

En conséquence, un ménage moyen qui utilise le gaz pour se chauffer, faire la cuisine et se doucher, verra sa facture augmenter de 65 à 70 euros par an, dont plus de la moitié pour l'État. Ce n'est pas rien. Et ceux qui sont en précarité énergétique ne seront pas épargnés.

Les autorités avaient claironné qu'il n'y aurait pas d'impôt supplémentaire. Eh bien, en voilà un de plus !

André Victor

Hébergement d'urgence : Cosse toujours et dors dehors

Avec la vague de froid des 6 et 7 janvier, le sort des sans-abri est devenu plus critique encore. Interrogée à ce propos, la ministre du Logement Emmanuelle Cosse a affirmé que la situation n'était pas pire que d'habitude. Et d'ajouter que le gouvernement avait fait tout ce qu'il pouvait, en faisant passer le nombre de places d'hébergement d'urgence de 82 000 en 2012 à 128 000 aujourd'hui.

Mais la ministre a beau discourir, un appel sur deux au 115, le numéro d'hébergement d'urgence, reste sans réponse. À Paris, il a fallu que l'association Droit au logement occupe une aile vide de l'Hôtel-Dieu, hôpital public en rénovation, pour que l'administration admette qu'elle

avait des locaux vides. Et que dire de tous ces bâtiments que leurs propriétaires privés, grandes sociétés ou particuliers, laissent inoccupés ?

Emmanuelle Cosse admet bien sûr que la situation est inacceptable, mais elle a l'audace de rejeter une partie de la responsabilité sur les SDF eux-mêmes. Certains en effet refuseraient les abris qu'on leur propose.

Nombre de ces sans-abri, ceux par exemple qui ont trouvé refuge à l'Hôtel-Dieu, sont des travailleurs salariés. Mais ils ne peuvent accéder à un logement car les loyers deviennent de plus en plus inaccessibles à un simple salarié.

Paul Galois

Paris : brutalités policières contre les migrants



Lors de l'évacuation d'un camp, les affaires des migrants mises à la benne.

« Il faut arrêter ce sport national de mise en cause des policiers », a déclaré le nouveau ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux, répondant à l'accusation, par Médecins sans frontières, de violences policières exercées contre les migrants installés dans les rues de la capitale.

Le centre d'hébergement créé il y a deux mois dans le nord de Paris n'offre un abri provisoire qu'à 400 demandeurs d'asile et, chaque jour, 100 à 150 personnes font la queue pendant des heures devant l'entrée dans l'espoir d'y être acceptées, surtout en période de grand froid. Or, systématiquement, dénonce l'ONG, les policiers les empêchent de s'asseoir et dispersent la file d'attente en faisant usage de gaz lacrymogènes. Pour éviter tout campement permanent dans le nord-est de Paris, ils font

des descentes régulières dans les endroits où les migrants se regroupent pour prendre leurs couvertures. « Ces descentes ont eu lieu à peu près tous les jours depuis le 31 décembre, rapporte MSF, et on a aussi vu passer huit personnes en état d'hypothermie. »

Ces violences policières ne sont pas des bavures exceptionnelles ; elles sont commandées par de hauts gradés, qui eux-mêmes reçoivent directement leurs ordres du ministère de l'Intérieur. Du gouvernement à la maire de Paris, malgré leurs grandes déclarations humanitaires, ceux qui se proclament socialistes n'ont d'autre politique que de chercher à disperser et exiler dans des endroits isolés, loin du regard de la population, ceux qu'ils n'ont pas réussi à arrêter aux frontières.

Marianne Lamiral

Hôtel-Dieu de Paris : des sans-abri obligent l'AP-HP à les héberger



L'occupation de l'Hôtel-Dieu par les sans-abri.

Depuis samedi 7 janvier, des sans-abri se sont installés dans l'hôpital Hôtel-Dieu, au centre de Paris, avec le renfort de militants, notamment du DAL (Droit au logement).

Ils sont une trentaine de travailleurs sans domicile fixe et mal logés, apprenti boulanger, auxiliaire de vie, personnels de ménage, avec des enfants, etc. Tous ont déposé des dossiers Dalo (Droit au logement opposable) restés sans réponse, parfois depuis des années.

Devant l'incurie de l'État qui n'a toujours pas activé le plan grand froid, alors que les températures ont été glaciales et que la moitié des appels au 115 ne sont pas pourvus, ces sans-abri ont demandé à l'État de « réquisitionner les dizaines de milliers de mètres carrés encore vacants que

compte l'Hôtel-Dieu » ainsi que ceux des autres hôpitaux de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). L'AP serait en effet le plus grand propriétaire en Île-de-France de locaux vacants, chauffés et ayant de plus les infrastructures permettant d'accueillir des milliers de gens.

L'AP, avec accord de la préfecture, n'a accepté d'ouvrir qu'une salle d'hospitalisation désaffectée de l'Hôtel-Dieu, jusqu'à fin mars. Mais il est sûr que, devant l'urgence, cet hôpital pourrait accueillir des centaines de sans-abri. Cela fait des années que

presque tous les services d'hospitalisation sont partis à l'hôpital Cochin, dans le 14^e arrondissement, et que près d'une vingtaine de salles vides sont en attente de travaux, jusqu'à ce que les pouvoirs aient arrêté leur projet de restructuration de l'Hôtel-Dieu. Beaucoup de salles ont encore les équipements qui permettraient d'y loger, au chaud, avec eau courante, toilettes et parfois cuisine, des dizaines, voire des centaines de gens.

Cela n'a pas l'air d'être la préoccupation de l'ancien président d'Emmaüs, ex-ministre de Sarkozy et actuel directeur de l'AP, Martin Hirsch, ni du gouvernement.

Correspondant LO

Au Mesnil-Amelot : racisme et détention arbitraire

Après avoir vainement tenté de faire réagir sa hiérarchie sur des manifestations ouvertes de racisme, un policier du centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot (CRA), près de l'aéroport de Roissy, a choisi début janvier de s'adresser à la presse pour dénoncer les agissements de ses collègues.

Autocollants de Dieu-donné dans les locaux, mail raciste et antimusulman qui circule et tutoiement systématique des détenus viennent ainsi s'ajouter

aux conditions sanitaires infectes. Ce témoignage vient corroborer ce que l'on sait déjà par ailleurs de la situation, dénoncée par de nombreuses associations d'aide aux migrants. Le contrôleur général des lieux de détention parlait en 2015 « d'attitudes mécaniques et indifférentes qui confinent trop souvent à l'inhumanité ».

En 2015, 3 750 personnes ont été enfermées au CRA du Mesnil-Amelot. Depuis cinq ans, sur l'ensemble des 24 centres

de rétention français, 230 000 personnes ont été détenues arbitrairement pour une durée moyenne de treize jours.

Si ces lieux abjects où règnent l'arbitraire et le racisme peuvent exister, c'est le résultat des politiques de lutte contre l'immigration mises en œuvre par les gouvernements socialistes, qui ne se sont en aucune façon différenciés de leurs prédécesseurs.

Antoine Ferrer

Besançon : non à l'expulsion de Hidir Derin !

Une cinquantaine de personnes étaient présentes samedi 7 janvier à Besançon pour protester contre la menace d'expulsion d'Hidir Derin, un Kurde, interpellé et placé au centre de rétention à Lyon.

Hidir est un Kurde de Turquie, opposant au régime d'Erdogan,

sans-papier débouté début 2016 de sa demande d'asile. Elle lui a été refusée alors qu'il vit en France depuis plus de dix ans.

Pour un prétendu manque de papiers officiels justifiant sa présence en France en 2008, alors qu'il a présenté de nombreuses attestations et de

nombreux témoignages, la préfecture reste sur ses positions. Aujourd'hui, il risque d'être expulsé vers la Turquie, avec toutes les conséquences que peuvent subir des opposants au régime, prison, torture. D'autres actions de protestation sont prévues.

Correspondant LO

Médecine du travail : la santé des salariés méprisée

Au 1^{er} janvier 2017, les décrets de la loi El Khomri concernant la médecine du travail sont entrés en application. Le rôle de celle-ci est considérablement réduit.

La visite d'embauche, auparavant obligatoire, est supprimée. Elle est remplacée par une simple visite d'information et de prévention dans les trois mois après l'arrivée du salarié dans l'entreprise. La présence d'un médecin n'est plus exigée, car il est précisé que cette visite peut être effectuée par un professionnel de santé, interne ou infirmier. L'auscultation est remplacée par de l'information.

La fréquence des visites périodiques est considérablement réduite. Officiellement, elle avait déjà été portée à deux ans. Dorénavant, elle est portée à... cinq ans, toujours sous la forme de visites d'information et de prévention. Un responsable de la CGT peut conclure à juste titre : « *Au bout de cinq ans, le salarié n'est même pas sûr d'avoir un médecin en face de lui.* »

Seuls certains salariés particulièrement exposés connaîtront un sort particulier : les mineurs, les handicapés, les salariés occupant un poste à risque, ceux qui travaillent la nuit, devront passer une vraie visite, avec le médecin du travail, à l'embauche. Mais, pour eux aussi, c'est un recul puisque leurs visites périodiques seront espacées.

Le gouvernement a, comme d'habitude, tenté de justifier ce qui est un

profond recul. Il a parlé d'adaptation, de volonté de coller à la réalité, de tenir compte de la pénurie de médecins du travail. En effet ils étaient 6400 en 2010, 5000 en 2014, dont 40% de plus de 60 ans. Ils ne seront plus que 2500 en 2020. Ils devaient faire face à 22 millions de visites annuelles d'embauche, et de visites périodiques. Autant dire qu'une grande partie des salariés ne les voyaient que rarement et, le plus souvent, pour ce qui ressemblait à une visite administrative. Mais la faute à qui, sinon aux gouvernements qui n'ont jamais donné les moyens de mettre en place une véritable médecine de prévention, en particulier pour la détection et le suivi des maladies professionnelles, sinon aux patrons qui ont souvent regardé ces médecins d'un œil méfiant, voire pire ?

Malgré toutes ses limites et insuffisances, cette médecine du travail avait un rôle plutôt protecteur pour les salariés, surtout dans cette période de dégradation des conditions de travail. Le gouvernement, cédant encore une fois aux demandes pressantes du patronat, a réussi à amoindrir ses maigres missions. Le rouleau compresseur de la loi travail et des autres continue son nivellement par le bas.

Bertrand Gordes

Évasion fiscale : l'arroseur arrosé

Un militant se définissant comme « faucheur de chaises » a été traduit devant le tribunal de Dax le 9 janvier pour vol en réunion. Il avait, avec d'autres, confisqué des chaises dans des agences bancaires, pour protester contre l'évasion fiscale facilitée par les banques.

Le procès a tourné court. Le procureur n'a même pas demandé de condamnation pour l'emprunt des chaises et a requis une dispense de peine pour l'infraction constituée par le refus du militant de se soumettre à un prélèvement d'ADN.

La BNP Paribas, qui avait porté plainte, n'a même pas osé se faire représenter au tribunal, devant lequel manifestaient 1500 personnes rassemblées pour condamner le rôle des banques qui font des profits en aidant les riches et les entreprises à frauder le fisc. L'évasion fiscale représenterait un manque à gagner annuel compris entre 60 et 80 milliards d'euros, soit 16 à 22% des recettes fiscales brutes de l'État.

À Dax, cet aspect du capitalisme financier a été clairement dénoncé.

L.D.

Enfants réunionnais : l'État reconnaît ses crimes



Photo de classe prise en 1965 à Queyzac, dans le Cantal, où plusieurs enfants réunionnais avaient été envoyés.

Dimanche 8 janvier, à Guéret dans la Creuse, a eu lieu la troisième et dernière audition par une commission du ministère de l'Outre-mer, des anciens enfants réunionnais exilés de force entre 1963 et 1982 dans 65 départements français.

L'État avait nié pendant trente ans un drame dénoncé dès 1972 par l'Union générale des travailleurs réunionnais de France et relayé notamment par *Le Canard enchaîné* et *Hebdo TC (Témoignage chrétien)*. En 2002, suite à une plainte déposée par un des anciens Réunionnais déportés, la ministre socialiste Elisabeth Guigou avait commandé un rapport à l'Inspection générale des affaires sociales : il dédouana alors totalement l'État français. En 2007, la cour administrative d'appel de Bordeaux débouta une demande de réparation déposée par des anciens déportés, au motif qu'il y avait prescription. Le même motif fut retenu par le Conseil d'État en juillet 2008 et par le tribunal administratif de La Réunion en 2009.

Mais, depuis février 2014, une résolution adoptée par l'Assemblée a reconnu que « *l'État a manqué à sa responsabilité morale [envers] les enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970* ». Maintenant que les responsables de toute cette politique ont disparu, il semble qu'il soit moins gênant pour l'État de reconnaître les méfaits d'un plan mis en œuvre par Michel Debré, ancien

Premier ministre de de Gaulle, et député de La Réunion de 1963 à 1974.

La Réunion était devenue un département français en 1947, mais la politique coloniale de l'État n'avait pas disparu. Les familles vivaient dans une grande misère, sans tous les droits sociaux. Les allocations comme le smic et le RMI y étaient inférieures de 40 %, et le restèrent d'ailleurs respectivement jusqu'en 1996 et 2002.

C'est ce mépris social et colonialiste qui est à la base de l'enlèvement forcé de 2150 enfants – selon les recherches récentes de la commission gouvernementale – pour repeupler les campagnes françaises du Gers, de l'Aveyron, du Tarn, de Lozère, du Cantal et surtout de la Creuse. Debré voulait ainsi contenir le développement démographique de l'île par un contrôle des naissances et un programme d'émigration imposée qui frappaient d'abord les plus pauvres.

Comme le raconta en 2000 Jean-Jacques Martial, dans son autobiographie *Une enfance volée*, certains enfants furent tout simplement enlevés. Les autorités faisaient pression sur les parents, souvent illettrés et incapables de vérifier à

quoi il s'engageaient. Un Réunionnais de la Creuse racontait récemment : « *Ma mère ne savait ni lire, ni écrire, ni compter, et on m'a simplement dit que j'allais en métropole pour rattraper un retard scolaire.* » Les dirigeants de la DDASS affirmaient en effet que les enfants allaient partir quelque temps en France acquérir un bon bagage scolaire et qu'ils reviendraient chaque année pour les vacances. Mais, une fois partis, les parents n'eurent plus jamais de nouvelles de leurs enfants.

À leur arrivée dans la Creuse, ils étaient conduits au foyer de Guéret, qui servait de centre de tri, puis séparés de leurs frères et sœurs. Ils étaient répartis dans des familles qui touchaient des aides pour recevoir ces prétendus orphelins. Aux travaux pénibles à la ferme s'ajoutaient souvent le racisme et les vexations de toutes sortes. Marie-Josiane Grenier, transplantée en 1966, selon l'expression hypocrite des autorités, ose seulement aujourd'hui dénoncer « *les viols dès qu'elle devient jeune fille et les passages à tabac pour qu'elle se taise* ».

Isolés dans un monde tout aussi peu préparé à leur accueil qu'ils ne l'étaient eux-mêmes à leur exil forcé, les enfants vécutent un cauchemar uniquement reconnu des décennies plus tard.

Émile Grondin

États-Unis : les mensonges de Trump sur l'emploi

Avant même d'être intronisé président, Trump veut faire croire qu'il remplit ses promesses en matière d'emplois.

Cela a commencé avec l'annonce que grâce à lui Carrier, une entreprise de climatisation de l'Indiana (dont le futur vice-président Mike Pence est encore gouverneur), avait renoncé à délocaliser 1 100 emplois. En réalité, le groupe auquel Carrier appartient, UTEC (United Technologies Electronics Controls), avait annoncé en février dernier sa décision de transférer 2 100 emplois à Monterrey au Mexique. Finalement, 730 de ces emplois, le tiers, resteront dans l'Indiana, qui offre à Carrier des exonérations d'impôts et des subventions. Les travailleurs, eux, devront supporter de gros sacrifices, avec des réductions de salaire et de prestations sociales. Et le patron envisage déjà d'autres suppressions d'emplois en automatisant la production.

On a eu droit ensuite à l'annonce que Ford renonçait

à délocaliser son usine du Kentucky au Mexique. Or il n'a jamais été question de fermer cette usine pour en ouvrir une au Mexique. Il s'agissait simplement de faire construire dans ce pays une petite voiture, la Focus, qui ne représente que le dixième de la production de l'usine du Kentucky, dans laquelle Ford veut pouvoir augmenter celle de grosses cylindrées et autres SUV, très demandés et beaucoup plus rentables. Il y aura moins d'emplois créés au Mexique, d'autant que Ford estime que le marché des petites voitures est en perte de vitesse. Et puis les constructeurs attendent de voir comment Trump va les aider à rendre la construction des petites voitures aussi rentable aux États-Unis qu'au Mexique. En attendant, Trump se vante d'avoir sauvé une usine qui n'était nullement menacée.

Quant aux 700 emplois que Ford va créer dans son usine de Flat Rock dans le Michigan, pour construire des voitures électriques et des voitures sans chauffeur en 2020, la nouvelle avait déjà été annoncée en décembre 2015, il y a plus d'un an!

Le 28 décembre, Trump a fait savoir que le PDG de Sprint, une entreprise de télécommunications, avait décidé de créer 5 000 emplois, vu les espoirs portés par la situation. En réalité, ces créations d'emplois font partie d'un important plan d'investissements du groupe Softbank auquel Sprint appartient, plan qui a été annoncé depuis des mois, avant même l'élection. En permettant à Trump de s'en attribuer le crédit, Sprint l'a caressé dans le sens du poil. Son espoir est que son ministère de la Justice donne le feu vert, refusé sous Obama, à la fusion entre Sprint et T-Mobile. Cela réduirait à trois au lieu de quatre le nombre d'opérateurs, avec à la clé



L'usine Ford de Flat Rock dans le Michigan.

des suppressions d'emplois bien plus nombreuses que les créations promises!

Les menaces de Trump censées faire revenir les emplois aux États-Unis, en particulier celle de taxer à 35% les marchandises fabriquées à l'étranger, ne sont pas vraiment prises au sérieux, d'autant que lui-même n'a pas indiqué une volonté de rapatrier ses propres productions de Chine, d'Indonésie ou du Mexique. Ni les constructeurs automobiles, ni les autres industriels ne vont changer de politique parce que Trump a été élu. Mais un certain nombre de patrons

laissent complaisamment passer ses vantardises car, comme le dit le président de Ford : « Nous avons un président qui a annoncé clairement que sa priorité était de développer l'économie. C'est bien agréable à nos oreilles. »

Certains commentateurs ont déjà remarqué à juste titre que, si Trump tient tant à monter en épingle des exemples aussi limités et à s'en attribuer indument le crédit, c'est qu'il n'a pas l'intention d'en demander plus au patronat. En matière d'emplois, la poudre aux yeux suffira.

Dominique Chablis

Le poison du racisme et de la xénophobie

L'article ci-dessous est la traduction d'un extrait de l'éditorial du bimensuel trotskyste américain *The Spark* du 9 janvier

D'une certaine façon, Trump fait ce que les autres politiciens et dirigeants d'entreprise ont toujours fait : mentir à propos des créations d'emplois.

Avant Trump, George W. Bush et Barack Obama ont promis de sauver les emplois dans l'automobile en injectant massivement des capitaux chez les constructeurs en 2008 et 2009. Les PDG ont alors fermé des usines et des concessions automobiles, détruisant des centaines de milliers d'emplois, dévastant des villes ouvrières. À ceux qui gardaient leur emploi, les constructeurs ont imposé d'énormes reculs, avec le soutien du gouvernement et de ces mêmes politiciens.

Ce que Trump ajoute, ce sont des propos franchement racistes. Auparavant, les républicains, les démocrates, les dirigeants syndicaux n'ont manqué ces mensonges qu'implicitement. Trump le fait bien plus ouvertement, répandant un poison qui monte les travailleurs les uns contre les autres.

Les travailleurs des autres pays ne prennent pas les emplois des ouvriers aux États-Unis. Dans toutes les usines automobiles, le nombre d'emplois a diminué et les cadences se sont accrues au fil des ans. Le volume de production n'a

jamais été aussi élevé. C'est aussi le cas des autres industries. Aujourd'hui, les travailleurs aux États-Unis produisent, avec huit millions d'ouvriers en moins, deux fois plus qu'ils ne le faisaient il y a trente ans.

Ces emplois ont été arrachés aux travailleurs par les capitalistes, au cours d'une guerre de classe imposant des gains de productivité énormes. Cela ne s'est pas produit seulement à cause de l'évolution technologique, mais en imposant aux ouvriers de travailler plus dur et plus longtemps, en augmentant les cadences et les heures supplémentaires obligatoires, en diminuant les pauses, etc.

Cela ne s'est pas produit uniquement aux États-Unis, mais dans le monde entier,



Des supporters de Trump : ouvertement racistes.

y compris en Chine et au Mexique, que les gens comme Trump accusent d'avoir pris les emplois des Américains. Dans tous ces pays, les travailleurs font face à la même guerre de classe, menée souvent par les mêmes grandes entreprises américaines qui y détruisent les emplois en augmentant la productivité,

menant aussi à une aggravation du chômage.

Les travailleurs des autres pays sont les alliés des travailleurs américains, pas leurs ennemis, comme aimeraient le leur faire croire Trump et les capitalistes.

Ensemble, les travailleurs du monde entier produisent suffisamment de richesses

pour se débarrasser du chômage et procurer à tous un niveau de vie décent. Mais ces richesses sont entre les mains de la classe capitaliste, de ces banques et de ces grandes entreprises. Avaler les mensonges de Trump désarmerait les travailleurs face à leurs réels ennemis.

The Spark

Spécialistes de l'ingérence

Les agences américaines du renseignement crient au scandale, car les Russes auraient piraté des ordinateurs, rendant publics des e-mails afin d'influencer l'élection présidentielle. Les États-Unis se plaignent d'ingérence de l'étranger? Mais c'est l'État américain qui est le spécialiste mondial de l'ingérence dans les affaires des autres pays!

Il a une longue histoire

en matière d'influence sur les élections dans les autres pays: au moins 81 tentatives entre 1946 et 2000, dont les deux tiers secrètes, selon l'université Carnegie Mellon. Cela inclut le financement et le soutien technique en faveur de certains partis, la dissémination de fausses informations, les proclamations publiques ou les menaces envers certains candidats, l'envoi ou le retrait

d'aide économique. Dans six cas sur dix, ceux que les États-Unis appuyaient ont été hissés au pouvoir

Pendant et après la guerre froide, Haïti, le Moyen-Orient, l'Égypte, Israël, l'Europe de l'Est, la Yougoslavie en ont été les cibles, entre autres.

En 1996, quand l'économie russe s'effondrait sous Boris Eltsine, le président américain Bill Clinton cautionna

un prêt de 10,2 milliards de dollars du FMI à la Russie, à condition que des privatisations et d'autres mesures poussent la Russie sur la voie du capitalisme.

À présent, les États-Unis pleurent parce que la Russie leur rend la monnaie de leur pièce. Comme le dit le proverbe: on récolte ce que l'on a semé.

The Spark

Migrants : hécatombe en mer et sur terre

Par les températures glaciales qu'a connues l'Europe récemment, des milliers de réfugiés sont restés coincés en Grèce et dans les Balkans.

À Belgrade, deux mille jeunes venant d'Afghanistan, du Pakistan, d'Irak et de Syrie dorment, selon Médecins sans frontières, dans des bâtiments abandonnés du centre-ville, par -20°, les camps officiels étant complets. Plusieurs personnes sont décédées d'hypothermie à la frontière avec la Bulgarie. En Grèce, des milliers sont toujours bloqués dans les îles de Samos, Chios et Lesbos, sous la neige et la pluie glacée. Moins de 10% des engagements pris en 2015 par les pays de l'Union européenne à accueillir un quota de réfugiés ont été tenus. Ceux-ci, en ce moment, paient parfois de leur vie les conséquences de l'accord scandaleux conclu en mars 2016 entre l'UE et la Turquie, l'engageant à retenir la majorité des migrants en partance pour l'Europe en échange d'une promesse de financements.

En Méditerranée, 5 000 personnes ayant tenté la traversée en 2016 ont trouvé la mort. Les conditions hivernales et la mauvaise mer qui en découle souvent n'empêchent pas les embarcations de tenter la traversée. À part les gardes-côtes italiens, seules deux ONG interviennent pour tenter de sauver les passagers des canots ou barques en perdition. L'une d'elles, SOS Méditerranée, a secouru depuis

février dernier 7 600 personnes. Un marin du navire humanitaire *Aquarius*, évoquant les conditions hivernales sur mer et les trois sauvetages récents en 48 heures, déclare : « On a conscience que ces gens-là, si on ne va pas les chercher, ils y restent » car, « dans les conditions de mer actuelles, avec les embarcations qu'ils ont, ils sont encore moins à même d'atteindre la Sicile ou Malte. »

Si des statistiques, forcément inexactes, montrent que le nombre de réfugiés ayant atteint l'Europe a chuté des deux tiers en 2016, les politiques hostiles de pays riches, telle la France, pour les rejeter et leur rendre la vie impossible ont partiellement atteint leur but. Pourtant pourquoi l'accueil de quelque 370 000 jeunes hommes et femmes venus de loin, soucieux de survivre et de travailler pour cela, serait-il impossible pour une Union européenne qui compte plus de 500 millions d'habitants ? Pour financer l'accueil, pour alimenter les budgets des services publics et des associations qui accueillent les migrants, les milliards d'euros nécessaires existent, dans les coffres des banques, sur les comptes offshore des capitalistes. Les mettre à contribution est une question de volonté politique.

Viviane Lafont



Sauvetage le 3 janvier 2017.

Portugal : Mario Soares, serviteur de la bourgeoisie



Des soldats insurgés lors de la révolution des Œillets.

Dans tous les pays et tous les partis retentissent les louanges à l'ancien président et ancien Premier ministre portugais Mario Soares, mort le 7 janvier à l'âge de 92 ans.

En fait, Mario Soares n'a jamais été « la figure centrale de la lutte contre la dictature et de la révolution des Œillets » que certains célèbrent aujourd'hui. En revanche, il restera dans la mémoire des militants et des travailleurs portugais les plus conscients un de leurs ennemis les plus décidés, un des artisans de la reprise en main après la période d'agitation politique et sociale ouverte par la révolution des Œillets.

Opposant à la dictature policière et cléricale instaurée en 1932 par Salazar, Soares fut d'abord proche du Parti communiste, dont les militants étaient alors les seuls à lutter contre le régime parmi les ouvriers et les paysans, risquant leur vie et leur liberté. Il s'éloigna du PC dès 1951 pour rejoindre le courant social-démocrate représenté par la SFIO française et le Parti social-démocrate allemand. En 1964 il fonda l'Action socialiste portugaise, puis en 1973 le Parti socialiste portugais. Avocat, défenseur des opposants au régime, il fut arrêté de nombreuses fois, fit trois ans de prison, fut banni dans une île du golfe de Guinée puis exilé en France en 1970.

Au lendemain du putsch victorieux du 25 avril 1974, qui mit fin au régime salazariste, Soares fut ministre des Affaires étrangères. Il

négozia l'indépendance des colonies africaines, Guinée Bissau, Angola et Mozambique, dont les luttes d'indépendance avaient contribué à la révolte des officiers de l'armée portugaise. Mais son principal souci fut d'éviter que la classe ouvrière, mise en mouvement par la chute de la dictature, ne prenne de plus en plus conscience de ses intérêts propres et risque ainsi de mettre en danger la domination de la bourgeoisie.

Pour faire retomber la mobilisation populaire et moderniser le pays, deux options s'offraient : un pouvoir militaire appuyé sur les officiers du Mouvement des forces armées (MFA), auquel le PC se rallia ; ou bien un régime parlementaire, que choisit le PS de Soares. Appuyé par les bourgeois portugais qui n'avaient pas fui, par l'Église catholique, les démocraties occidentales et les services secrets américains, Soares mita tout sur les élections, présentées comme le summum de la démocratie, dénonçant le PC comme partisan d'une dictature et ennemi de la propriété privée.

Les élections d'avril 1975 à l'Assemblée constituante mirent le PS au premier rang, avec 38% des suffrages. Soares passa alors à l'offensive contre les militaires

radicaux, organisa dans le MFA un courant de droite et prépara la mise au pas des unités politisées, le 25 novembre 1975. Le 25 avril 1976, second anniversaire des Œillets, le PS remporta les élections législatives et Soares dirigea le premier gouvernement constitutionnel du Portugal moderne. Au cours des années suivantes, les conquêtes d'Avril en matière de réforme agraire et de législation sociale, les unes après les autres furent remises en cause sous des gouvernements de gauche comme de droite.

Quant à Soares, il fut pendant trente ans une des principales figures de la politique portugaise, responsable de l'adhésion du Portugal à la Communauté européenne en 1986, président de la République de 1986 à 1996, candidat malheureux à la présidence en 2006. C'était aussi une figure internationale, participant à d'innombrables comités, commissions et fondations de toute sorte, lauréat de multiples prix, docteur honoris causa de quarante universités.

Soares s'était permis, ces dernières années, de critiquer la Troïka qui surveille les finances du Portugal, d'attaquer le néolibéralisme et de laisser entendre qu'une autre politique était possible. On peut bien se permettre une coquetterie, après une si longue carrière au service de la bourgeoisie et de ses politiques antiouvrières.

Vincent Gelas

“ Touche pas à ma ZEP ! ” : le mouvement continue

Depuis la rentrée de janvier, les enseignants des lycées qui refusent de voir disparaître les moyens de l'éducation prioritaire poursuivent leur mobilisation.

D'ores et déjà, les enseignants de 96 lycées ont signé l'appel « Touche pas à ma ZEP ». Plusieurs syndicats enseignants de la région parisienne ont appelé à une journée de grève le 10 janvier.

Jeudi 5 janvier, 50 lycées étaient touchés par des mouvements de grève. À Marseille, en pointe du mouvement, cinq lycées étaient complètement fermés. Mais ce qui a été notable, c'est le soutien massif des parents d'élèves, qui sont conscients que la suppression des moyens dont disposaient ces lycées

va entraîner l'échec d'un grand nombre d'élèves. Dans de nombreux établissements, ils ont appelé leurs enfants à « désertier les lycées », certains venant diffuser un tract à la porte des établissements. Cette opération « lycée mort » ou « lycée désert » a été un véritable succès puisqu'on comptait parfois jusqu'à 80 % d'absents.

Dans certains lycées, les cours ont repris mais le personnel reste mobilisé et compte bien continuer à se faire entendre.

Correspondant LO



Marseille : la grève fait tache d'huile

Depuis le 3 janvier, jour de la rentrée, huit des douze lycées en éducation prioritaire de Marseille se sont mis en grève avec, pour certains, plusieurs journées de blocage par une majorité de grévistes, pendant lesquelles ne rentraient dans l'établissement ni professeurs ni élèves.

Pour les enseignants de ces lycées généraux et professionnels, comme pour les élèves qui les soutiennent, la suppression des quelques moyens supplémentaires qui permettent d'avoir des effectifs réduits dans les classes, et de travailler en petits groupes, n'est pas acceptable. Dans ces lycées, la majorité des jeunes sont boursiers, certains sont obligés de faire des petits boulots pour payer leurs études, ou sont confrontés à des problèmes de logement.

Une première manifestation le jeudi 5 janvier a réuni près de trois cents personnes, essentiellement des enseignants grévistes

mais également des lycéens et des parents d'élèves, traversant les quartiers populaires du centre-ville aux cris de « pas de ZEP, pas de rentrée » ou « Belkacem, rends-nous la ZEP ». Cent-vingt personnes ont participé à l'assemblée générale qui a suivi, votant la reconduction de la grève et l'appel à une nouvelle manifestation le 10 janvier.

Face à ce mouvement qui s'est étendu toute la semaine, le recteur a convoqué les proviseurs de tous les lycées ZEP à la veille du week-end pour manier la carotte et le bâton. La carotte, c'est quarante postes supplémentaires à la

reentrée 2017 pour les lycées défavorisés de l'académie d'Aix-Marseille ; il y en a déjà vingt en ZEP et bien des lycées connaissent les mêmes difficultés. Le bâton, c'est de déclarer le blocage illégal et de considérer tous les enseignants des lycées

bloqués comme grévistes, certains l'ayant été toute la semaine.

Pour le personnel mobilisé, non seulement les quarante postes ne font pas le compte, mais que se passera-t-il après 2017 ?

Résultat : dès lundi

Correspondant LO

LP Marc-Seguin - Vénissieux : pour le classement en REP+

Mardi 10 janvier, les enseignants du lycée professionnel (LP) Marc-Seguin de Vénissieux, dans le Rhône, étaient en grève pour exiger leur classement en REP+, autrement dit d'être classés en éducation prioritaire, avec des moyens supplémentaires et des classes moins nombreuses.

Jusqu'alors, ce dispositif, bien qu'insuffisant au regard des besoins,

avait permis d'obtenir des moyens supplémentaires pour les élèves, et des mesures spécifiques pour les enseignants. Mais le supprimer c'est encore plus dégrader les conditions d'étude des jeunes de milieux populaires.

Après la grève du 17 novembre, ce 10 janvier était la deuxième journée d'action, dans laquelle le personnel exprimait son désaccord. Ce matin-là, les

9 janvier, la grève avec ou sans blocage a gagné tous les lycées en éducation prioritaire de Marseille, et les manifestants étaient deux fois plus nombreux mardi 10 janvier, rejoints par des grévistes de Port-de-Bouc.

Correspondant LO

professeurs se sont adressés à la population en allant distribuer leur tract à la sortie du métro proche du lycée. Mais cette fois, cette mobilisation se raccroche à un mouvement national commencé le 3 janvier dans les lycées de la région parisienne. S'opposer à la volonté du gouvernement de détruire l'éducation prioritaire semble de plus en plus possible.

Correspondant LO

Procès des biens mal acquis : les plus grands profiteurs ne sont pas poursuivis

Le procès du fils du président de la Guinée équatoriale, Teodorin Obiang, lui-même vice-président du pays, devait s'ouvrir lundi 2 janvier à Paris. Il a été reporté au mois de juin à sa demande. Teodorin Obiang est accusé de blanchiment d'abus de biens sociaux, détournement de fonds publics, abus de confiance et corruption.

Ce procès fait suite à une plainte déposée par des associations de lutte contre la corruption et vise ce que celles-ci appellent les « biens mal acquis », c'est-à-dire les biens acquis en France par de l'argent issu de la corruption et du détournement de fonds publics en Guinée équatoriale.

Teodorin Obiang s'est en effet constitué une fortune

de plusieurs centaines de millions de dollars en s'appropriant une partie des revenus de l'État guinéen. Propriétaire entre autres d'un hôtel particulier de 4 000 m² avenue Foch à Paris et de dizaines de voitures de luxe, il a détourné des sommes colossales, dans un pays où plus de 75 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. La justice française en a

saisi une toute petite partie en 2011 et 2012, sans que cela remette en cause ni le train de vie de Teodorin Obiang, ni sa position politique.

En effet, la Guinée équatoriale possède d'importantes réserves de pétrole et de gaz et les compagnies étrangères qui y exploitent les hydrocarbures ne se privent pas d'arroser au passage la famille qui détient le pouvoir. Le père de Teodorin Obiang, Teodoro Obiang, lui aussi riche, est au pouvoir depuis 1979 et a d'excellentes relations avec les dirigeants des grandes compagnies pétrolières comme avec ceux des États impérialistes, qui n'ont jamais été

gênés par ce pillage des ressources de l'État guinéen.

Au contraire, l'État français a tout fait pour éviter que la plainte des associations contre ses protégés aille jusqu'au bout. Les procédures traînent depuis 2007 et, pour l'instant, seul le fils du président a été poursuivi. D'autres plaintes, qui visent son père ainsi que les dictateurs du Gabon et du Congo-Brazzaville, Ali Bongo et Sassou-Nguesso, n'ont toujours pas abouti. Il faut dire que ces deux derniers sont des piliers de l'impérialisme français en Afrique.

Le pillage direct des caisses de l'État par des dictateurs sans scrupules,

tout révoltant qu'il soit, n'est que la partie émergée de l'iceberg du pillage impérialiste de l'Afrique. En Guinée, comme au Gabon et au Congo, cela fait des décennies que les compagnies pétrolières américaines et européennes réalisent des profits colossaux, avec l'aide politique et, si besoin, militaire, de leurs États respectifs, prêts à soutenir les régimes les plus oppressifs. Malgré le fait que leurs biens soient tout autant « mal acquis » que ceux des dictateurs africains, les actionnaires de Total ou d'ExxonMobil ne sont pas près de se retrouver sur le banc des accusés.

Claire Dunois

MCSyncro – Chanteloup-les-Vignes : la grève continue

Vendredi 6 janvier, à la fin de la 4^e semaine de grève, le directeur de MCSyncro France est venu à Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, pour... rien.

Il avait, paraît-il, trois « propositions » : garantie d'emploi jusqu'en juillet pour les intérimaires (et encore pas tous, l'un arrivant en mai à 18 mois de présence, temps légal maximum) ; dénonciation de l'accord de participation aux bénéfices ; prise en compte par les grévistes du fait que l'entreprise allait investir près de 130 000 euros pour la sécurité sur le site cette année !

Le but de la manœuvre était de susciter l'espoir d'une sortie de crise... pour le doucher très vite. Mais la douche a fait flop. Mensonges, mauvaise foi, coups bas, pratiques illégales, les travailleurs de MCSyncro ont appris de

longue date à se méfier d'avance de leur patron, et plus encore depuis le début de la grève.

Le M et le C de MCSyncro sont les initiales de Michelin et Continental, leaders mondiaux de la production de pneus et alliés au sein d'Eurofit Group, qui possède l'entreprise et d'autres établissements, quasi tous en Europe, près d'usines automobiles, comme MCSyncro Chanteloup qui fournit les roues montées de Peugeot Poissy.

Ce montage ne respire pas la transparence, et donc pas l'honnêteté non plus. C'est cette couverture européenne qui facilite le recrutement de travailleurs détachés, d'Espagne

à la Hongrie en passant par la Belgique, l'Allemagne et la Tchéquie, tous pays où Eurofit est implanté, sans oublier quelques intérimaires recrutés spécialement en France, tout cela au mépris du Code du travail qui interdit de recruter des salariés pour briser une grève.

À l'aide d'un cabinet d'expertise, les grévistes ont calculé que la centaine de salariés des trois établissements de MCSyncro rapportent plus de 2 000 euros par mois et par salarié à leur patron. Il pleure régulièrement que la grève lui fait perdre 15 000 euros par jour. C'est une preuve de

plus que ce n'est pas l'argent qui manque pour l'embauche des intérimaires et 200 euros d'augmentation pour tous. Les grévistes, qui ont reçu, mardi 10, la visite de Bernard Thibault, revotent la grève chaque vendredi pour la semaine suivante.

Correspondant LO



Lors de la visite de Thibault, le 10 janvier.

McDonald's des 3-Fontaines : Chèque énergie : fausse aide, Cergy : pour l'embauche et les salaires vraie arnaque

Les salariés du McDonald's du centre commercial des 3-Fontaines, à Cergy, ont repris leur mouvement de débrayages surprise, deux ou trois par semaine.



Le logo des Indignés de McDonald's.

Le 17 décembre, une grève pour l'embauche de dix personnes supplémentaires et un salaire minimum de 13 euros de l'heure avait eu lieu entre 8 heures et 15 heures.

Hormis ceux en période d'essai et des managers (les chefs d'équipe), la quasi-totalité des employés arrêtent à chaque fois le travail.

Le McDonald's, l'un des cinq d'un même franchisé, emploie une cinquantaine de jeunes, la plupart lycéens ou étudiants, employés à temps partiel, de 15 à 29 heures par semaine. Le choix est intéressant : même en CDI, les jeunes ont plus tendance que d'autres à démissionner spontanément, ils sont plus demandeurs de temps partiels... La rumeur rapporte aussi, façon blague « on n'est jamais trop prudent », qu'aucun jeune n'est étudiant en droit.

Avec tout cela, le turn over est très important. Mais le patron s'en moque : c'est aux managers et aux

employés plus permanents de se débrouiller avec les problèmes de formation des nouveaux arrivants.

De plus, l'effectif est insuffisant, ce qui perturbe les plannings à la moindre absence, particulièrement le soir pour le nettoyage après la fermeture.

Et puis il y a ces pratiques qui consistent à minimiser le travail nécessaire... pour ne pas avoir à payer toutes les heures de travail réelles. Le sommet est atteint les jours précédant la visite annuelle de contrôle de l'enseigne McDonald's : il faut nettoyer de fond en comble le restaurant... en dehors du temps de travail, quitte à devoir le faire la nuit, sur son temps de repos.

Après un rendez-vous stérile avec le patron le 3 janvier, les salariés reprennent leurs débrayages surprise qui visent, sans surprise, les heures et jours de meilleure affluence.

Correspondant LO

D'ici le 1^{er} janvier 2018 au plus tard, le gouvernement va mettre en place un chèque énergie pour les familles qui peinent à payer leur facture de gaz, d'électricité ou de fuel. Ce dispositif est destiné à remplacer les tarifs sociaux réservés à ceux qui ne pouvaient plus payer leur facture énergétique. Ils bénéficiaient auparavant d'une réduction automatique de leur facture.

Près de 6 millions de foyers consacrent 10 % de leurs revenus à leur dépense en énergie dans leur logement. Le gouvernement prétend que ce chèque énergie étendra les

aides. Mais l'expérimentation menée dans quatre départements montre que de nombreuses personnes vont être lésées. *Le Parisien* estime ainsi que 1,3 million de personnes vont voir leurs aides diminuer.

En effet le chèque énergie ne permet pas de régler toutes les factures : certains opérateurs ne l'acceptent pas. Mais le plus préoccupant est que, si auparavant l'aide s'appliquait automatiquement, la facture de gaz ou d'électricité diminuant si on pouvait faire la preuve de la faiblesse de ses revenus, la nouvelle démarche est beaucoup plus complexe. D'ores et déjà

dans les départements où s'est tenue l'expérimentation, le nombre de bénéficiaires a diminué. Sur les 7 500 personnes qui bénéficiaient de tarifs sociaux, 2 500 ne l'ont pas utilisé.

Bien sûr, le dispositif précédent n'était déjà qu'un pis-aller : le vrai problème est que les salaires ou les pensions ne permettent pas à tous de se chauffer, de s'éclairer. Mais force est de constater qu'une nouvelle fois, sous couvert d'amélioration, de rationalisation, les conditions de vie des plus démunis vont être aggravées.

Aline Urbain

Discrimination à l'embauche : une enquête sans lendemain

Le gouvernement a organisé une enquête sur la discrimination à l'embauche sous la forme d'un « testing » auprès de 40 entreprises de plus de 1 000 salariés. Sans surprise, elle révèle ce que tous les travailleurs d'origine immigrée constatent au quotidien : il est encore plus difficile de trouver un travail lorsque l'on porte un nom qui ne sonne pas assez français aux oreilles des recruteurs. Pour un même poste et à CV équivalent, le taux de réponse positive est de 36 % pour

les noms à consonance maghrébine, contre 47 % pour les autres.

Le fait que les patrons choisissent entre les candidats selon des critères qui n'ont rien à voir avec le travail proposé n'est pas une nouveauté. Mais le gouvernement, en dehors de quelques campagnes d'affichage, n'a rien proposé pour lutter contre cet état de fait. Myriam El Khomri a annoncé que les noms des entreprises testées ne seraient pas divulgués, mais que le ministère du travail les recevrait pour leur

demander un « plan d'action ». Celles qui ne le feraient pas pourraient peut-être voir leur nom publié ultérieurement, mais la ministre écarte pour l'instant cette solution, sous prétexte de « pédagogie ».

Autant dire qu'il n'y a pas de quoi faire trembler les responsables de ces entreprises, qui entretiennent et contribuent à maintenir, à leur niveau, les préjugés qui fleurissent dans toute la société contre une partie du monde du travail.

Claire Dunois

Accord Renault : flexibilité et exploitation accrues

Le nouvel accord triennal préparé par les experts de Renault et soumis au paraphe des directions syndicales est conclu et devrait être définitivement signé le 13 janvier. La CFE-CGC et FO l'ayant déjà signé, et la CFDT le jugeant « très favorable et prometteur », ce « contrat d'activité pour une performance durable de Renault en France » sera appliqué par la direction, même si les représentants de la CGT ne le signent pas.

Au terme d'une dizaine de réunions visant à crédibiliser la comédie du « dialogue social renforcé », selon les mots de Renault, et après quelques reculs faisant suite à des débrayages, ce nouvel accord de compétitivité vise à accroître de 45 % la productivité des 35 000 salariés de Renault SAS et de ses filiales industrielles. Le PDG Ghosn espère, d'ici 2019, obtenir en moyenne 90 véhicules par an et par salarié, quand les usines en produisent actuellement 62. Sans mystère, cela ne peut être obtenu que par une exploitation accrue dans les ateliers et les bureaux d'études.

En effet les 8 200 suppressions d'emplois liées à l'accord 2013-2016 se traduisent déjà par des conditions de travail fréquemment délirantes. Et les 3 600 embauches en CDI annoncées pour les trois

ans à venir ne compenseront pas les 4 500 départs naturels (retraite, démissions, décès) sur la période. Mille autres embauches seraient nécessaires, rien que de ce point de vue. De plus, Renault annonce qu'il veut supprimer 50 % des contrats intérimaires, en faisant miroiter pour quelques-uns de ces travailleurs une embauche après réussite à des tests de prérequis de compétences.

Alors, pour que la production sorte, et surtout que les profits continuent à grimper, la direction espère imposer une flexibilité considérablement aggravée. Le temps de travail annuel établi en 2013, après le vol de 18 jours et demi de RTT par an comme à l'usine de Flins, devrait rester de 1 603 heures, mais on est de plus en plus éloigné d'horaires hebdomadaires fixes, permettant



Les travailleurs de Renault dans la manifestation du 26 mai 2016 contre loi travail.

une vie sociale normale. Jusqu'à 210 heures supplémentaires par an pourront être imposées, sous forme de débordements d'une heure à la suite de l'équipe du soir, et cela pourra se faire, en fonction des besoins de la production, jusqu'à cinquante fois dans l'année, par atelier, par département ou sur toute l'usine. Des samedis supplémentaires, obligatoires jusqu'à sept jours en cas de capital-temps collectif négatif, et prétendument au volontariat dans les

autres cas, pourront être programmés. On imagine bien la relativité de la notion de volontariat pour les 9 000 travailleurs intérimaires employés actuellement par Renault.

De toute façon, pour beaucoup, les salaires bloqués depuis trois ans alors que les prix augmentent ne peuvent être quelque peu améliorés que par le recours aux heures supplémentaires payées, lorsqu'elles le sont, ce qui n'est pas toujours facile pour les travailleurs

intérimaires. Chacun, chez Renault, comprend donc aisément d'où provient le bénéfice net de 1,5 milliard d'euros annoncé pour le premier semestre 2016, en hausse de 7,5 % par rapport à l'année précédente. C'est aussi sans doute ainsi que le conseil d'administration justifie les 6,3 millions de petit cadeau de Noël que le PDG Ghosn vient d'obtenir, sous forme d'actions à prix préférentiel (stock options), en sus de ses 15 millions de salaire annuel.

Viviane Lafont

Compte pénibilité : le patronat joue la montre

Fin janvier, toutes les entreprises devraient avoir déclaré les critères de pénibilité permettant aux salariés de bénéficier de points pénibilité et des avantages qui en découlent. Le patronat faisant de la résistance, on en est loin.

Créé dans le cadre de la réforme de 2014 repoussant l'âge de la retraite, le compte personnel de prévention et de pénibilité est censé accorder une petite compensation, sous la forme d'une centaine de points au maximum en fin de carrière, aux travailleurs

exposés à des risques professionnels. Théoriquement, cela pourrait leur permettre de partir plus tôt en retraite, de changer de poste après une formation ou de passer à temps partiel en conservant leur salaire. Sur les dix critères retenus pour évaluer la

pénibilité, quatre sont entrés en vigueur en janvier 2015 concernant le travail de nuit, en équipe, répétitif. Pour les six autres, chaque branche professionnelle devait déterminer quel métier relevait de ce compte et établir ainsi un référentiel de branches à l'usage des chefs d'entreprise.

Mais le patronat sabote ouvertement l'application de la loi. Gattaz, le président du Medef, a déclaré en juin 2016 : « On ne sait pas faire. » La CGPME, syndicat

des patrons des petites et moyennes entreprises, a affirmé que c'était inapplicable. En décembre, le syndicat patronal agricole, la FNSEA, a déconseillé aux exploitants de mettre en œuvre ces six critères.

Les plus grandes branches, comme le bâtiment, la métallurgie, la chimie, n'ont donc déposé aucun référentiel, alors qu'elles sont les plus à même de déterminer quels métiers imposent la manutention de charges lourdes,

les postures pénibles, les vibrations, le bruit et l'utilisation de produits chimiques dangereux.

Mais le patronat, qui ne se soucie absolument pas de diminuer la pénibilité du travail ne veut pas d'une loi qui l'oblige à augmenter un peu ses cotisations ou à payer des amendes. Alors, il attend l'élection présidentielle, comptant bien que celui qui sera élu abrogera la loi ou la laissera tomber dans l'oubli.

Sylvie Maréchal

Bâtiment : le retour du livret ouvrier

Le 4 janvier, le Premier ministre Cazeneuve a présenté le premier exemplaire d'une carte d'identité professionnelle, instaurée, a-t-il prétendu, pour lutter contre le travail illégal dans le bâtiment. En plus d'être exploités par les patrons, les travailleurs de ce secteur se voient donc imposer un contrôle administratif supplémentaire, voire une mesure de flitage.

Depuis des années, les organisations patronales du bâtiment poussent à la mise en place d'une telle mesure, sous prétexte, disent-elles, de lutter contre la concurrence déloyale. Voilà qui ne manque pas

de sel, quand on sait que ce sont les patrons, principalement ceux des grands groupes, qui imposent aux entreprises de sous-traitance des contrats au plus bas et contribuent ainsi à développer le travail non

déclaré, sous-payé, voire non payé.

Des cartes de ce type ont déjà été expérimentées dans certaines régions. Le gouvernement a décidé de les rendre obligatoires pour les deux millions de travailleurs du secteur du bâtiment. La carte est munie d'un code-barres, qui permet de vérifier en temps réel la régularité de la situation du salarié. Mais, si cette carte donnera de nouveaux moyens de pressions aux employeurs, elle ne les contraindra pas plus qu'avant à déclarer leurs

salariés sur les chantiers. Car, pour les patrons, le travail au noir est une source de profits supplémentaires. Et comme le gouvernement n'a pas l'intention de renforcer les moyens de contrôler les entreprises, bien au contraire, cela ne va pas s'améliorer.

En plus, comme le dénonce la CGT, les sanctions prévues sont ridicules, ce qui ne peut qu'inciter les patrons fraudeurs à continuer. Dernièrement, la justice a condamné Bouygues à 25 000 euros d'amende pour n'avoir pas déclaré

plus de 450 travailleurs étrangers sur l'EPR de Flamanville, une somme totalement dérisoire pour un tel groupe.

En revanche, cette carte va aggraver la situation des travailleurs étrangers et sans papiers, qui vont se retrouver davantage encore sous la coupe de margoulin et d'escrocs en tout genre. À tous points de vue, sous prétexte de lutte contre le travail au noir, le gouvernement prend une nouvelle mesure antiouvrière.

Arnaud Louvet

Clinique de l'Ormeau - Tarbes : "Paradis pour les uns, pas un radis pour les autres"

Depuis deux mois, les salariés de la clinique de l'Ormeau à Tarbes se battent pour une amélioration de leurs conditions de travail et de leurs salaires, malgré le mépris de la direction, les assignations en justice et une paie lourdement amputée par la grève. Les salaires sont parmi les plus bas du groupe, 140 agents ayant des rémunérations au niveau du smic ou inférieures.

Si la direction a rapidement cédé en ce qui concerne l'organisation du travail, sur les salaires elle ne veut rien lâcher. Pourtant, quand il s'agit de faire payer les patients, elle ne lésine pas : 11 euros de frais de dossier dès l'arrivée, 25 euros pour la collation, prix de la chambre individuelle augmenté de 40 %, sans compter les dépassements d'honoraires des anesthésistes et des chirurgiens !

La clinique appartient au groupe Médipôle partenaires, 3^e groupe de santé privé en France, dont l'ancien directeur a dû démissionner suite à son

implication dans l'affaire des Panama Papers. Une banderole des grévistes le résumait ainsi : « *Paradis pour les uns, pas un radis pour les autres* ». En 2015, le groupe a dégagé 8,9 millions d'euros pour les actionnaires à Tarbes et a bénéficié de 1,9 million d'euros au titre du CICE en trois ans, largement de quoi payer l'augmentation de salaire revendiquée par les salariés.

Les grévistes multiplient les actions pour faire connaître leur lutte et faire pression sur l'Agence régionale de santé (ARS) et le ministère, car l'État est actionnaire de la clinique

par le biais de la Banque publique d'investissement.

Fin décembre, ils ont occupé les locaux de l'ARS à Montpellier pendant trois jours. Parallèlement, les grévistes restés sur place étaient encore en mesure d'occuper l'ARS de Tarbes, puis le lendemain de s'installer au conseil départemental.

La direction ayant claqué une nouvelle fois la porte, les grévistes sont venus manifester le mercredi 4 janvier dans le hall de la gare Matabiau à Toulouse. Dès 14 h, les portes de la gare étaient bloquées et gardées par une armada de CRS (pas moins de douze cars !). Mais les employés ont finalement réussi à détourner l'attention des CRS et à bloquer les voies.

Jeudi 5 janvier, les salariés en grève ont tenté de rencontrer le DRH du groupe au siège opérationnel à Bordeaux, qui était en état de siège, bouclé par



les forces de l'ordre, avant d'occuper jusqu'au lendemain la clinique de Saint-Martin de Pessac, appartenant au même groupe.

Le lendemain, c'était au tour du maire de Tarbes (affilié LR) d'être pris à partie par des grévistes très remontées, celui-ci les accusant, comme le directeur de la clinique, d'être manipulées par la CGT. Elles sont allées interrompre les vœux du maire

devant plus de 600 personnes, puis l'ont à nouveau interpellé dans la mairie, en lui clouant le bec : « *Vous êtes manipulé par Médipôle.* »

Grâce à leur détermination, les grévistes ont obtenu satisfaction sur beaucoup de points, notamment une prime annuelle de 700 euros brut pour tous. Ils repartent au travail la tête haute.

Correspondant LO

Camaris - groupe Arvato : grève pour les salaires et contre les méthodes patronales

Depuis le mardi 3 janvier, une trentaine de salariés sur 370 du centre d'appels Camaris de Longuenesse, près de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais, sont en grève.

Ces travailleurs réclament 30 euros de plus par mois, et aussi un changement d'attitude de la part de la direction et de certains cadres.

La grève est partie de la convocation de plusieurs salariés qui avaient pris des heures de pause supplémentaires, en décembre, en raison de l'augmentation de leur charge de travail, allant jusqu'à 60 appels par jour. Alors

que ces pauses sont possibles, la direction a fait courir le bruit que ces salariés étaient des fraudeurs ayant volé la société.

C'est particulièrement provocateur, alors que la plupart des salariés en CDI sont payés au smic et que les pressions de la direction sont permanentes pour augmenter la rentabilité de ses services. Depuis quelques mois, la perspective de la fin du contrat avec SFR est

utilisée pour ne pas augmenter les salaires, mais augmenter les cadences des appels et utiliser la précarité des CDD. La direction joue d'ailleurs la concurrence entre des CDI dont le salaire pour certains ne dépasse pas le smic, et des CDD pouvant toucher une prime liée à la productivité mais sans garantie d'être repris.

Camaris appartient au groupe Arvato, qui emploie 72 000 salariés dans le monde et dont le chiffre d'affaires s'élève à plusieurs milliards d'euros. Arvato est lui-même la propriété du groupe



Bertelsmann (propriétaire aussi de RTL et M6) et de la famille Mohn, dont la fortune personnelle s'élève à plus de 3 milliards d'euros.

Alors, les voleurs sont dans le camp des patrons, dont la fortune continue à grandir grâce aux bas salaires et aux mauvaises

conditions de travail. La grève, reconduite avec un piquet de grève devant le site, a permis d'exprimer clairement le mécontentement, répercuté dans la presse locale, et de commencer à se faire respecter.

Correspondant LO

Vivarte : les salariés mobilisés

Les salariés du groupe d'habillement Vivarte (Kookaï, La Halle aux chaussures, La Halle aux vêtements, Pataugas, Naf Naf...) ont manifesté le 5 janvier, alors que les représentants syndicaux étaient reçus par le secrétaire d'État à l'Industrie.

Ils demandent une intervention de l'État pour empêcher le démantèlement du groupe, avec la fermeture de magasins et un millier de licenciements. Le démantèlement est en fait déjà entamé : cet été, trois enseignes, Kookaï, Cheviignon et Pataugas, ont été mises en vente. Depuis, la direction cherche à céder Defi mode et la Compagnie

vosgienne de la chaussure. Il est aussi question de l'enseigne André. En 2015, 1 600 postes avaient été supprimés. Aujourd'hui, il en reste entre 14 000 et 15 000 d'après les syndicats, sans compter les cessions annoncées.

La baisse importante du chiffre d'affaires du groupe, son endettement important justifient pour

la direction la politique de cession et les licenciements. Sont évoquées des erreurs de stratégie de la direction, la course sans fin au prix bas ou la concurrence des grandes chaînes internationales telles que Zara. Tout cela est sans doute vrai, mais en quoi cela justifie-t-il que les salariés paient la note, alors que la moitié d'entre eux, le plus souvent des femmes, sont à temps partiel et mal payées ?

D'autant que l'endettement du groupe est aussi le résultat de la politique des fonds d'investissement qui sont

devenus successivement actionnaires du groupe depuis 2000. Chacun rachète le groupe en s'endettant et fait peser la charge de cet endettement sur ce dernier. Ainsi le dernier groupe de quatre fonds d'investissement britanniques a prêté 500 millions à Vivarte à 11 % d'intérêt. À ce rythme, l'endettement grossit rapidement des intérêts cumulés.

Le secrétaire d'État a répondu aux salariés qu'il ne pouvait rien pour eux, sinon porter un message aux dirigeants et aux actionnaires afin qu'ils respectent

le dialogue social.

Dans ce système, les patrons sont rois. Non seulement les capitalistes peuvent jouer au Monopoly avec ces entreprises, mais ils bénéficient en plus des largesses de l'État - Vivarte a reçu plus de 40 millions - qui servent à maintenir les profits, mais pas les emplois.

Se mobiliser pour faire pression sur la direction, les actionnaires et le gouvernement, c'est la seule solution pour les travailleurs, car c'est le seul langage que ces gens-là peuvent comprendre.

Inès Rabah

Commerce : non au travail du dimanche !

Les Galeries Lafayette, à Paris, ont ouvert pour la première fois un dimanche, le 8 janvier. C'est le résultat de l'accord passé entre des syndicats et la direction dans le cadre de la loi Macron.

La direction se félicite bien sûr d'un accord basé sur le volontariat, avec des contreparties en termes de salaire et de repos. Mais elle se félicite surtout de ces 52 jours d'ouverture supplémentaires, dont elle attend 5 à 10% d'augmentation de son chiffre d'affaires.

C'est d'ailleurs la

véritable raison de ces ouvertures du dimanche qui se multiplient, et qui ont fait de ce jour le deuxième meilleur de la semaine. Darty a ouvert le bal en octobre 2015, suivi par Zara début 2016 puis le BHV en mai 2016. Au Printemps et au Bon Marché, des accords tout juste signés seront

appliqués au premier trimestre 2017. À la Fnac, un accord est proche de la signature. Il en est de même dans les grandes surfaces de banlieue ou de Paris. Le centre Beaugrenelle à Paris est déjà ouvert le dimanche, d'autres vont suivre, comme les Carrefour.

Avec tous ces accords, rendus possible par les lois Macron et El Khomri, les vœux du patronat sont exaucés. Au-delà même du dimanche, les ouvertures

de plus en plus tardives en semaine sont aussi devenues monnaie courante. Par exemple, dans des Carrefour, on peut faire ses courses jusqu'à 21h30 en semaine, comme dans des enseignes plus petites, Franprix et autres commerces de proximité.

Cette banalisation du travail le dimanche et des ouvertures tardives est un recul pour les travailleurs. Présenter comme une liberté ce qui n'est qu'un choix imposé aux exploités – étudiants, femmes seules, etc. – c'est reprendre et justifier la propagande

patronale. Sans oublier que les travailleurs des galeries des centres commerciaux, employés sous différents contrats, n'ont quant à eux aucune garantie de salaire ou de repos, comme ont pu en avoir les salariés des grandes enseignes.

Tous ceux qui continuent à dire non au travail du dimanche, aux accords et aux horaires qu'on veut leur imposer, ont mille fois raison. Le dimanche de travail imposé est un recul de la condition ouvrière, pas un progrès!

Cédric Duval



Lors d'une manifestation de salariés du commerce.

Dispeo-Mondial Relay – Hem : le père Noël est une ordure... les milliardaires aussi

Jeudi 22 décembre, juste avant Noël, la direction annonçait aux travailleurs de la plateforme logistique Dispeo-Mondial Relay à Hem, près de Roubaix, que l'usine était à vendre.

C'est un nouvel épisode dans les restructurations en route depuis des années : 2013, un nouveau site était inauguré ; 2014, la famille multimilliardaire Mulliez (groupe Auchan) revendait ses parts ; aujourd'hui, c'est la famille multimilliardaire Otto qui veut revendre Dispeo.

La plateforme prépare les colis pour les 3-Suisses, Showroomprivé, Camaïeu et d'autres enseignes. Mondial Relay s'occupe de l'expédition. Les deux entreprises regroupent près d'un millier de salariés, dont une grande partie d'intérimaires et d'autres issus des anciens groupes de la vente à distance, 3-Suisses et Blanche-Porte. Toutes deux appartiennent au groupe Otto, deuxième vendeur mondial par Internet après Amazon.

Les patrons se vantent d'être des e-prestataires, des e-commerçants, des e-logisticiens (e- pour Internet). Certes, beaucoup de choses se sont modernisées,

mais les conditions de travail, elles, se sont dégradées.

Depuis dix ans, à chaque restructuration, les patrons ont taillé dans les effectifs, poussant les plus anciens au départ. Les cadences ont été augmentées, les charges de travail sont de plus en plus lourdes et les horaires de plus en plus flexibles. À Dispeo, un samedi sur deux est obligatoire et le travail en équipes s'est généralisé à tous les postes. La direction met toujours en avant le prétexte qu'avec Internet les commandes se font à tout moment ; les salariés devraient donc être aussi disponibles tout le temps. Parfois même, des intérimaires sont appelés pour la journée et ensuite renvoyés au bout de trois heures : « Plus besoin de toi. » Devant le nombre croissant d'intérimaires, la direction essaie de les impressionner, comme ce directeur qui se cachait à côté de la badgeuse et annonçait aux intérimaires

qui débadgeaient avec cinq minutes d'avance : « Renvoyé! »

Jeudi 22 décembre, la direction a convoqué le personnel et annoncé que Dispeo était à vendre et que Mondial Relay était transféré dans une autre filiale du groupe Otto. Et, sous prétexte de secret commercial, il n'y aurait pas d'autres annonces avant six mois, c'est-à-dire avant les congés d'été. La famille Otto espère partir sur la pointe des pieds et que rien ne soit exigé d'elle.

Ces capitalistes jouent au Monopoly avec les emplois et les salaires. Pour défendre leurs intérêts, les travailleurs devront compter la force qu'ils peuvent avoir, tous ensemble : intérimaires, jeunes embauchés et plus anciens. Sans eux, même les machines ultramodernes ne fonctionneraient pas.

La famille Otto et la famille Mulliez se sont enrichies sur le dos des travailleurs de Dispeo et de Mondial Relay, c'est à elles de payer pour que personne ne se retrouve sur le carreau.

Correspondant LO

Itron – Haguenau : en grève contre la fermeture

Les 68 travailleurs de l'usine de compteurs à eau Itron à Haguenau, dans le Bas-Rhin, étaient en grève vendredi 6 janvier pour protester contre sa fermeture programmée en 2018.

La direction du groupe prévoit de supprimer 15 postes et de transférer les 53 restants à Mâcon, en Hongrie et en Allemagne. Ceux qui refuseront la mutation seront licenciés pour motif économique.

Itron est un groupe qui compte près de 8 000 travailleurs, dont 1 000 en France, présent dans une cinquantaine de pays et qui

fait des profits. À Haguenau, l'usine tourne à plein et la direction demande même aux salariés de faire des heures supplémentaires. La direction se justifie en disant qu'elle doit recentrer ses activités pour rester compétitive. Comme d'habitude, le maintien ou l'accroissement des profits passe par des attaques contre les travailleurs.

Ceux-ci ont raison de ne pas vouloir se laisser faire. Cadres, employés et ouvriers de l'entreprise prévoient de reconduire la grève chaque vendredi.

Correspondant LO

Presse : La Voix du Nord licencie

En lisant un autre quotidien que celui qui les emploie, les salariés de *La Voix du Nord* ont pu apprendre, mardi 3 janvier, que leur direction prévoyait de supprimer 178 emplois sur les 710 actuels. Preuve qu'un patron de presse est un employeur comme les autres.

Depuis qu'elle a racheté les parts de Dassault, c'est une des plus riches familles de Belgique, la famille Hurbain, qui possède le journal, via le groupe Rossel. Celui-ci détient une centaine d'autres titres, dont le quotidien belge *Le Soir* ou *Le Courrier picard*, et affiche une bonne santé financière qui lui permet d'acquiescer régulièrement de nouvelles publications.

Le quotidien du Nord lui-même a déclaré un bénéfice de 5 millions d'euros pour 2016. Pour supprimer un quart de l'effectif, la

direction du titre compte s'appuyer sur un décret d'application de la loi travail publié en décembre, qui permet aux entreprises de procéder à des licenciements économiques en prétextant une baisse momentanée des commandes ou du chiffre d'affaires.

Il y a quatre ans, la fusion avec *Nord Éclair* puis un plan d'économies en 2014 avaient eu comme conséquence des départs à la retraite non remplacés, contraignant certains journalistes à déménager à plus de 150 kilomètres de chez eux. Maintenant, le groupe Rossel se sert des nouvelles possibilités juridiques pour continuer de licencier.

Il n'y a pas eu à attendre longtemps pour vérifier que la loi El Khomri est bien une loi faite sur mesure pour les patrons.

Antoine Ferrer

Continental - Sarreguemines : un patron à la manœuvre à l'aide de la loi El Khomri

La direction du groupe Continental a échoué, le 14 décembre, à obtenir le nombre suffisant de signatures de syndicats au bas de l'accord dit d'emploi que sa direction locale proposait. Il aurait touché tous les salariés travaillant sur le site, soit largement plus de 1 600, et remis gravement en cause leurs conditions de travail.

La principale nouveauté aurait consisté à donner de nouveaux noms à de vieilles ambitions. Baptisé « accord agilité », sans doute en référence à la gymnastique, et plus précisément à la souplesse d'échine nécessaire pour l'accepter, il reprenait aux salariés la plus grande partie de leurs congés, appliquant les nouveautés de la loi. Ainsi, pour adapter leur présence à ses seuls besoins, la direction se réservait d'arrêter l'usine deux, voire trois semaines ou plus, en fin d'année, dans ce qu'elle appelle les périodes creuses. Ces arrêts seraient pris sur tous les congés dont disposent les salariés, et d'abord les congés principaux. Trois semaines pouvant être réquisitionnées par la direction, il n'en resterait donc plus que deux aux salariés. Et l'accord introduisait même qu'un salarié n'ayant plus de congés disponibles au moment de ces arrêts de fabrication

serait mis en congé sans solde, donc non payé. Ni la nouvelle loi travail ni la loi générale sur les salaires et les rémunérations des travailleurs payés au mois ne le permettent. Mais qu'à cela ne tienne, Continental se veut à la pointe de l'innovation et voudrait pouvoir introduire la suspension du contrat de travail et de la paye à sa guise.

Quant aux périodes pleines, Continental demandait déjà aux salariés de s'inscrire volontairement pour le travail des jours fériés du 14 juillet et du 15 août, en échange d'un petit billet de 50 qui pourrait peut-être monter à 100 euros. Mais le volontariat pour ces jours fériés et pour toutes les heures supplémentaires que pourrait demander la direction n'en était pas un. Car, faute de trouver 80 % de volontaires, il se transformerait en réquisition d'office, sous peine de licenciement. Et,

pour ne rien oublier, Continental faisait inscrire dans l'accord, bien sûr en cas de besoin, la possibilité de n'accorder, comme la loi travail le permet, que 9 heures de coupure entre deux séances de travail et de porter le temps de travail journalier à 12 heures de travail effectif, c'est-à-dire sans les pauses.

Et, pour finir sur une note comique, la direction s'engageait à embaucher 30 personnes (sur un effectif de plus de 1 500), sous réserve bien entendu de bonne marche de l'entreprise et... dans trois ans.

Il s'agissait bien d'une attaque en règle contre les droits de tous les salariés travaillant sur le site, même ceux des entreprises sous-traitantes, même donc sans l'accord des syndicats de ces dernières, comme l'accord tenait à le préciser explicitement.

Évidemment, Continental comptait sur la soumission des syndicats de l'usine, qui lui avaient montré beaucoup de complaisance dans le passé. Mais l'année 2017 est celle des élections professionnelles et l'expérience du dernier accord, initié en 2009 et conclu en 2010, a montré que les travailleurs



pouvaient réagir vivement, même contre les syndicats qui seraient prêts à se soumettre aux attentes de la direction. Ainsi, à l'automne 2009, les travailleurs de VSD déclenchèrent une grève sauvage entraînant toute l'usine, contre un accord qui lézait gravement les salariés; une grève dirigée contre la direction, mais aussi contre les dirigeants syndicaux. L'accord fut donc suspendu, avant d'être finalement remis à la signature, dans une version allégée,

quelques mois plus tard. Les travailleurs avaient alors fait payer aux syndicats signataires leur soumission, lors des élections suivantes.

En 2017, cette crainte des réactions des travailleurs, au-delà de toutes les manœuvres possibles, est la seule chose qui pourra modérer les appétits de Continental. Et ce qui se joue à Sarreguemines concerne au moins les plus de 5 000 travailleurs du groupe en France, et même au-delà.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2017.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Présidentielle 2017

Nathalie Arthaud, candidate communiste Faire entendre le camp des travailleurs



Pour vivre: 1800 euros net par mois, un minimum

Les candidats à la primaire de la gauche font aujourd'hui des promesses sur le pouvoir d'achat des salariés, tout en se refusant absolument à parler d'augmentation des salaires, par sens des responsabilités vis-à-vis de la bourgeoisie.

Montebourg parle d'une baisse de la CSG sur les salaires et les petites retraites, Valls de redonner du pouvoir d'achat et de défiscaliser les heures supplémentaires, et Hamon du revenu universel. Tout cela n'est que poudre aux yeux.

Depuis des années, les salaires sont bloqués ou même reculent. Les salariés du public n'ont connu aucune augmentation générale depuis 2010. Dans bien des entreprises, des accords dits de compétitivité ont permis de geler les salaires, sous prétexte de maintenir les emplois. Des travailleurs ont même vu leur salaire diminuer à cause des chantages patronaux qui se multiplient. Résultat, les salaires sont très insuffisants. Le smic est à 1 151 euros net par mois pour 35 heures, et ceux à temps partiel ou en contrat aidé gagnent encore moins. Une fois payé les factures de gaz, d'électricité qui augmentent largement,



la cantine des enfants, le loyer, il ne reste plus rien. Bien des salariés doivent cumuler deux emplois ou recourir aux heures supplémentaires. On peut même être salarié et recourir aux Restos du cœur.

Pour vivre décemment et s'en sortir, il faut une augmentation massive et générale des salaires et des pensions, et aucun salaire inférieur à 1800 euros net par mois. Bien des politiciens et autres défenseurs des capitalistes expliquent qu'une telle augmentation est impossible, qu'elle mettrait en péril la compétitivité des entreprises. Et pourtant elle n'a rien d'exagéré. Le salaire des PDG du CAC40 a augmenté de 64% en dix ans en moyenne, alors qu'il s'agit déjà de sommes indécentes.

Les dix familles de capitalistes les plus riches de France, elles aussi, ont vu leur fortune privée croître sans discontinuer. En dix ans, ces milliardaires ont accumulé 72 milliards supplémentaires, soit 65% d'augmentation. Leur patrimoine cumulé est passé de 108 à 180 milliards. Et on pourrait poursuivre en évoquant les dividendes distribués aux actionnaires, qui continuent à représenter des dizaines de milliards chaque semestre, malgré la crise de 2008.

Alors, mettre en avant l'exigence d'une augmentation massive des salaires et des pensions, avec un minimum à 1800 euros net par mois, ne serait pour les travailleurs qu'une façon de réclamer leur dû.

Marion Ajar

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

Besançon

Samedi 14 janvier - à 16 heures
Salle de la Malcombe - avenue François-Mitterrand

Annonay

Mercredi 18 janvier - à 18 h 30
Salle Jean-Jaurès - 34, avenue de l'Europe

Valence

Jeudi 19 janvier - à 19 heures
Parc des expositions - salle Espace
6, avenue Georges-Clemenceau

La Rochelle

Mardi 24 janvier - à 20 heures
Salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

Mulhouse

Samedi 28 janvier - à 16 h 30
Société industrielle de Mulhouse - 10, rue de la Bourse

Le Havre

Jeudi 2 février - à 19 heures
Salle René-Cassin - 130, rue Anatole-France

Montpellier

Vendredi 3 février - à 20 heures
Salon du Belvédère Corum
Esplanade Charles-de-Gaulle

Nice

Samedi 4 février - à 15 heures
Splendid Hotel - 50, boulevard Victor-Hugo

Meeting à Paris

Dimanche 26 mars à 15 heures

Eurosites - Dock Pullman - Bâtiment 137

Avenue des Magasins-Généralux

Saint-Denis - Aubervilliers

Métro : Front Populaire (ligne 12)

Sur le blog : vive le crime d'humanité!

Huit mois de prison avec sursis ont été requis contre Cédric Herrou, un agriculteur de la vallée de la Roya, à la frontière avec l'Italie. Son crime ? Avoir secouru des migrants, les avoir transportés et leur avoir trouvé un hébergement.

C'est Eric Ciotti, président LR du conseil départemental des Alpes-Maritimes, connu pour sa démagogie anti-immigrés, qui a porté plainte contre plusieurs habitants de la vallée, qu'il assimile à des passeurs. Tout l'appareil judiciaire a suivi, le parquet s'est acharné, sur Cédric et sur d'autres. Ainsi, Pierre-Alain Mannoni, passé en procès pour avoir

lui aussi apporté son aide, a d'abord été relaxé par le tribunal, avant que le parquet ne fasse appel de cette décision. Voilà où s'illustre « l'efficacité » de la justice : dans l'acharnement contre des femmes et des hommes dont les simples réflexes de solidarité constituent à ses yeux une menace pour la société!

L'État ne s'occupe pas d'organiser l'assistance minimale nécessaire à tous ceux, enfants et adolescents compris, qui parviennent en France, alors qu'il a une responsabilité écrasante dans leur exil. Et, pour faire bonne mesure, il poursuit ceux qui tentent de pallier son incurie, qui

sont tout simplement humains et refusent de fermer les yeux devant la détresse des réfugiés qu'ils croisent tous les jours sur leur route.

Tout est fait pour que nous taisions nos sentiments de fraternité et pour nous forcer à l'indifférence et au chacun-pour-soi. Et, comme on le voit, il n'y a rien de naturel à cela. C'est le résultat d'une pression étatique et de dirigeants qui font de l'égoïsme et de l'individualisme une vertu sociale, tellement ces comportements collent à leur société inégalitaire et injuste.

Eh bien, disons tout notre dégoût vis-à-vis de cette justice et de l'État!



Migrants accueillis dans la vallée de la Roya.

Disons notre solidarité à tous ceux qui aident les migrants. Et, puisque dans cette société être humain

est un crime, vive le crime d'humanité!

www.nathaliearthaud.info/billets